# Retraités Police



# JANVIER 2020

1er Trimestre 2020 Prix : 2,50 € Abonnement 10 €

N°191





# Retraités Police N°191

1er trimestre 2020 Janvier 2020

### U.N.R.P.

Union Nationale des Retraités de la Police Adhérent à la Fédération André Maginot Groupement 267

42 /52 rue de l'Aqueduc - 75010 Paris bulletin trimestriel de l'Union Nationale des Retraités de la Police

Tél.: 01 53 35 87 40 - Fax : 01 53 35 87 49 site : www.unrp.com - mail : contact@unrp.com

# Directeur de La Publication

Philippe MOUË

# Rédacteur en Chef

Serge CRASTES

### Comité de rédaction

Dominique BAGUET
Patrick FLEURY
Jean-Claude GRATPANCHE
Marcel OUVRY
Serge PALUMBO
Jean-Claude PRUVOST
Alain THEVENET

### Comité de correction

Robert GUITARD Michel PÉCHÉ

### **Réalisation - Fabrication**

Jahéda BETTAYEB

ISSN 1776-3355

Commission paritaire 0720 G 85399

1er trimestre 2020

Edition numérisée

# SOMMAIRE

Editorial	page 4
La Marche de la colère	page 5
L'Honorariat : mode d'emplo	i page 6
La pension de réversion	page 7
Le Désespoir : faisons-le rec	uler page 8
La 2° D.B les Vosges et l'Als	ace page 11 à13
Le service info	page 14 à 17
Les Vignettes 62 ans d'imag	ination fiscale page 18
Pension militaire d'invalidité	et succession page 21
Le Démembrement de Propri	iété page 22
« Mappa Mundi d'Albi » Qu'e	est-ce que c'est ? page 23
Les noms de métiers - les pa	tronymes page 24 et 25
Voyages au Viêt-Nam	page 26 à 28
La Joconde, exposition Léor	nard de Vinci page 29
Centres vacances	page 30 à 32
Les vacances des Séniors	page 33
Les Loisirs de l'UNRP	page 34
La vie des sections	page 35 et 36
La Croix de Lorraine	page 39
Les 75 ans de la création des	s CRS page 40 à 41
Hommage et Souvenir	page 43
UNSA-POLICE	page 44
UNSA-RETAITES Projet Loi o	de finances 2020 page 45 et 46
Dons CNS	Page 49
Détente recette	page 50 et 51
Nécrologie	page 52 et 53
Prélèvement automatique	page 54
Publicité	pages 9, 10, 19, 20, 37, 38, 47,48

# MISE EN GARDE

L'U.N.R.P. attire l'attention de la clientèle prospectée, pour tous les ordres d'insertion dans la revue, qu'elle doit répondre aux sollicitations des seuls représentants commerciaux de la société ÉDITIONS MÉDITERRANÉE \* en support exclusif de l'U.N.R.P. Chaque commercial est tenu de présenter sa carte accréditive délivrée par la société ÉDITIONS MÉDITERRANÉE, revêtue de la signature du président de l'U.N.R.P.

En outre, les représentants commerciaux doivent se conformer aux règles de la déontologie commerciale qu'ils ont signées, ne pas tenir des propos artificieux dans la démarche, ne pas laisser entrevoir ou promettre une quelconque contrepartie en échange d'un contrat publicitaire, ou bien encore s'arroger la qualité de policier qu'ils n'ont pas.

L'U.N.R.P. décline toute responsabilité vis-à-vis des annonceurs pour tout manquement aux recommandations présentement consignées. Pour de plus amples informations, il est conseillé de prendre contact avec le bureau national de l'U.N.R.P. au :

42/52 rue de l'aqueduc 75010 Paris Tel : 01 53 35 87 40 – Fax : 01 53 35 87 49

Les informations qui figurent dans notre REVUE n'ont aucun caractère réglementaire ou contractuel et ne sauraient fonder des droits ou engager la responsabilité de notre association. Pour toute situation personnelle particulière qui le nécessite chacun se référera aux textes traitant du sujet qui l'intéresse.

# Editorial



# MALGRE LES DIFFICULTES,

# RESTONS OPTIMISTES !!!

Philippe MOUË Président National de l'UNRP

ous terminons l'année 2019 avec un sentiment mitigé de frustration car nous n'obtenons satisfaction sur aucune de nos revendications, à nos yeux primordiales, que sont la baisse au taux initial de la C.S.G pour tous les retraités et l'indexation de nos pensions sur le coût de la vie mais aussi avec l'impression que le gouvernement recule sur le dossier de la réforme des retraites, animé de la peur d'un soulèvement général à ce sujet qui ne verra le jour qu'après les élections municipales, et encore ??????

N'oublions pas également que la réforme de la fonction publique a été votée en août dernier avec toutes les interrogations des diverses organisations syndicales qui se demandent quel rôle vont-elles tenir dorénavant, avec la disparition des CAP de mutations dès janvier 2020 et celles des avancements en 2021 ? Si le grain à moudre se réduit aux seules conditions de travail, cela est très frustrant.

Il va falloir qu'elles se serrent les coudes et sans doute innover pour travailler ensemble.

La présentation du PLFSS 2020 a mis en exergue la nécessité absolue de mettre en place un plan national en faveur des personnes en perte d'autonomie, avec des pistes intéressantes, mais comme toujours, le financement n'est pas du tout à la hauteur de l'enjeu.

La vie d'une grande partie des Français devient de plus en plus compliquée malgré les moyens modernes et toutes les promesses pré-électorales de toute la classe politique.

Qu'allons-nous offrir à nos enfants et surtout à nos petits-enfants dans ce contexte de restrictions budgétaires incessantes et de pouvoir d'achat qui se réduit ?

Heureusement, il y a l'espoir d'un monde qui prenne conscience des enjeux de notre planète !!!

A l'UNRP, vu notre âge et notre recul sur une bonne

partie de la vie passée, nous devons continuer à exprimer ce qui va bien mais surtout ce qui ne peut être acceptable.

Après les décisions prises lors de notre dernière AG, nous sommes en phase de modernisation de notre système informatique, concernant le paiement pour Cavalaire, avec possibilité de régler en direct par carte bleue et la mise en place d'un moyen offert aux sections pour gérer, sur le fichier national, la mise à jour de leur section, uniquement.

Dans un environnement financier contraint, nous allons accentuer la recherche, tous ensemble siège et sections, de nouveaux adhérents jeunes ou futurs retraités ainsi que la prospection accrue des membres.

Malgré tout, notre devoir est d'aider socialement nos adhérents qui sont en difficulté et pour cela, nous comptons sur les responsables de section pour nous faire remonter les cas nécessitant un suivi.

Nous pensons aussi à tous nos collègues malades ou isolés qui ont besoin de réconfort.

Je vous souhaite de passer une année 2020 remplie de Bonheur, d'Amour et de Bien-être.



Avec toute ma cordiale sympathie

# LA MARCHE DE LA COLERE



ls étaient 27 000 policiers, hors service et en civil, de la place de la Bastille à la place de la République le mercredi 2 octobre 2019, pour exprimer leur colère justifiée par ce qu'ils ressentent comme de l'indifférence de la part de toute leur hiérarchie.

Une colère engendrée par l'hécatombe de collègues qui se suicident, 51, au jour de la manif.

Nous ne sommes pas des militaires en temps de guerre, où le nombre de morts importe peu. Nous sommes mobilisés contre le terrorisme, oui!

Dans ce cas, nous connaissons notre ennemi, et chacun à son poste, dans sa mission, ne ménage pas sa peine pour accomplir son devoir de policier, pouvant aller jusqu'au sacrifice de sa vie.

Mais contre ce mal qui ronge depuis des années les personnels de police, nos collègues se sentent démunis, désarmés, cette marche c'est un appel au secours afin que tous ensemble nous soyons autour d'eux, pour apporter notre solidarité.Le mal-être des collègues résulte certainement de plusieurs causes.

Les attaques verbales injurieuses, les attaques physiques qu'ils subissent au quotidien, les mises en cause de leur action dans la presse, créent un climat délétère devant lequel ils doivent faire face.

Si, à cela vous ajoutez les conditions de travail déplorables, les tensions avec la hiérarchie, la vétusté des véhicules, l'insalubrité de certains locaux, l'accumulation d'heures supplémentaires non payées, etc, on comprend aisément que les collègues aillent travailler «*La boule au ventre*» comme ils ont coutume de dire.

Le 2 octobre 2019 marquera dans l'histoire de la Police, par le nombre de manifestants jamais égalé à ce jour, mais surtout parce que tous les syndicats y participaient!

Je ne sais pas si cela était l'union sacrée, mais ce 2 octobre le parcours choisi de la Bastille à République résonne pour moi comme un symbole

fort, très fort.

La Bastille, était le symbole de l'arbitraire, sa prise par le peuple insurgé a marqué le début d'une ère nouvelle incarnée par notre belle devise «Liberté, Egalité, Fraternité».

Celle qui, malgré les aléas de l'histoire de France, reste gravée sur tous les frontons de nos édifices publics. Celle qui reste à jamais ancrée dans nos cœurs de citoyens et pour laquelle de nombreux français ont de tous temps donné leur vie.

La République, autre symbole, pour lequel l'histoire a retenu le nom Joseph Bara d'un jeune tambour âgé de 14 ans des armées de la République, fait prisonnier lors de la guerre de Vendée. Sommé de crier vive le Roi, il a crié vive la République. Il sera tué, transpercé par les lances des chouans. Cette République que nous chérissons, est pour chaque français le symbole de la démocratie, de la liberté et de la justice.

C'est bien pour cela, que les policiers sont là, pour défendre avec courage et fierté les valeurs de la République!

Policiers républicains nous avons été durant notre activité, policiers républicains nous restons aux côtés de nos jeunes collègues actifs.

**R.ESPANOL** 



# UNRP L'HONORARIAT

# L'HONORARIAT : MODE D'EMPLOI!

u moment du départ en retraite les policiers actifs sont appelés à restituer leur carte professionnelle. C'est à ce moment que l'on sollicite l'attribution d'une carte de retraité qui mentionne le grade honoraire du détenteur, c'est-à-dire le dernier grade dont pouvait se prévaloir le demandeur en activité.

L'Autorité Préfectorale établit cette carte qui porte un numéro, une photographie du titulaire, une date d'attribution et le nom et la signature de l'autorité qui la délivre, il s'agit donc d'une pièce officielle d'identité de retraité de la Police Nationale. Il convient de la conserver avec précaution, car même si cette pièce ne permet pas réquisition, elle pourrait, dans des mains mal intentionnées, servir de leurre pour des malfaisants.

La reconnaissance de l'honorariat permet le port de l'uniforme dans des conditions limitées et réglementées que nous allons décliner.

Revêtir sa tenue d'honneur dans des cérémonies de mémoire ou de reconnaissance, c'est un moyen de présenter notre engagement passé au service de la république et de souligner notre attachement à ces fonctions dont nous nous sommes acquittés avec honneur et fierté.

Le port d'une tenue soignée rehausse notre participation dans les rendez-vous de commémorations, et donne une plus grande dignité lors de l'accompagnement d'un collègue défunt, lorsque la famille souhaite notre présence.

L'arrêté du 26 avril 2007 (JORF n°109 du 11 mai 2007) prévoit : dans son article 1 que "les fonctionnaires de chacun des trois corps actifs de la Police Nationale admis à la retraite peuvent, à leur demande, être autorisés à revêtir à titre exceptionnel, la tenue d'honneur correspondant au grade qu'ils détenaient au moment de leur radiation des cadres."

Dans son article 2 "dans tous les cas, l'autorisation n'est délivrée par l'autorité compétente ayant prononcé la décision de mise à la retraite, qu'à la condition que le fonctionnaire retraité puisse se prévaloir de l'honorariat. Le retrait de l'honorariat entraîne l'annulation de l'autorisation."

Les retraités souhaitant renouveler leur tenue d'honneur doivent adresser une liste des effets dont ils ont besoin auprès du service de l'Achat des Equipements et de la logistique de la Sécurité Intérieure, Sous-Direction des équipements, bureau de l'Habillement-SAELSI/SDE/BH Place Beauvau 75800 Cedex 08, qui vérifiera sa qualité de retraité. Après contrôle et validation, ce service communiquera les coordonnées du fabricant au demandeur.

Une fois ce processus accompli, les modalités de paiement se régleront entre le fabricant et le client retraité.



Enfin, pour participer en tenue d'honneur aux cérémonies officielles, le policier retraité doit en faire la demande au Directeur Départemental de la Sécurité publique du département où doit se dérouler la cérémonie, et ce pour des raisons évidentes de Sécurité.

Outre ces obligations réglementaires, il convient notamment pour les obsèques de collègues de solliciter en amont l'avis des familles et de suivre leurs volontés. A ce propos, notez qu'un policier qui en a exprimé le souhait dans ces dernières volontés, peut faire recouvrir son cercueil du Drapeau Tricolore (le bleu vers la tête) à la condition, toutefois, que les circonstances particulières du décès ne s'y opposent pas. (Source Protocoles et Usages dans la Police Nationale –Edition La documentation française 2012)

Afin de connaître la composition réglementaire de la tenue d'honneur de votre Corps vous pouvez utilement vous rapprocher des services actifs ou de vos présidents de sections qui pourront obtenir ces informations à votre profit.

Compte tenu des dangers inhérents au port de nos tenues vous devrez éviter de longs déplacements sur la voie publique et limiter ce port à la seule durée des cérémonies.

**Serge CRASTES** 

# LA PENSION DE REVERSION



ans l'attente de mesures nouvelles pour nos futurs retraités, la principale préoccupation qui nous touche aujourd'hui est d'apporter notre aide aux collègues endeuillés pour constituer le dossier de demande de pension de réversion.

# Comment se passe la constitution d'un dossier de réversion ?

Selon l'administration tout se passe toujours très bien, sauf que chaque dossier est différent avec son parcours de vie particulier et que celui qui reste est dans la peine et qu'il éprouve de grandes difficultés à réunir les éléments sollicités.

Des adhérents UNRP nous saisissent fréquemment pour obtenir aide et conseils pour constituer leur dossier.

J'essaye de me spécialiser dans ce domaine des droits aux personnes pour aider du mieux possible.

Lorsque le décès survient les formalités sont de plus en plus lourdes. Il faut réunir de nombreuses pièces justificatives et prendre des décisions. Les délais pour l'obtention de la pension peuvent être longs et il faut constituer le dossier rapidement pour réduire ce délai.

De mon expérience, vous allez vous heurter à une administration sourde et souvent absente en matière de renseignements précis, d'accueil, ou d'accompagnement.

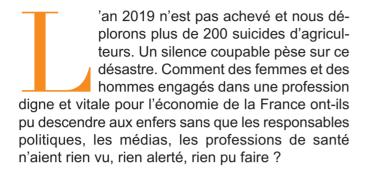
En ce qui concerne l'administration de la police, c'est la coupure sèche, vous êtes envoyés sur le service des pensions à Limoges où l'accueil des fonctionnaires missionnées pour ce travail n'est absolument pas au niveau attendu par des personnes en situation de désespoir, de détresse. Un peu plus d'empathie et de pédagogie seraient souhaitables...

Il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine comme dans tant d'autres. Mettons-nous au travail car notre association est justifiée, dans ce cas, pour accompagner les veuves et veufs.

Jean-François SIMETTE

# LE DESESPOIR :

# **FAISONS-LE RECULER!**



Pouvons-nous abandonner ceux qui nourrissent nos familles, entretiennent les paysages de notre France et qui subissent de plein fouet les conséquences d'une mondialisation cruelle ?

Pourquoi les tenons-nous responsables maintenant d'actes de pollution, alors que nous n'avons eu de cesse que de réclamer plus de produits, toujours moins chers !!!

Perdus dans leurs immensités vertes, ils n'ont eu aucun secours! Pas de marches blanches pour eux ni de mobilisation pour leur tendre la main! Seulement des condamnations toujours plus fortes sur l'utilisation de pesticides et le mépris de la condition animale... Ils ont été abandonnés par les banques, étranglés par les intermédiaires de la distribution, délaissés par les organisations représentatives.

Alors, à bout de fatigue, honteux de leurs dettes, et malgré l'amour qu'ils portent à leurs familles, un jour ils ont décidé d'en finir!

### **HONTE A CETTE SOCIETE DESHUMANISEE!**

Les Policiers sont loin des campagnes, mais ils sont souvent issus de ce peuple qui conserve dans son grenier les valeurs de courage et d'engagement. Eux aussi sont inscrits cette année dans le triste et odieux podium des professions où le suicide fait des ravages.

Le 2 octobre dernier nous étions plusieurs dizaines de milliers, Place de la Bastille pour mobiliser nos autorités sur ce Drame!

Nous avons aussi identifié les causes émergentes



de ce fléau : fatigue, pression des charges,

déconsidération, harcèlement, haine ouverte, hier celle des délinquants, aujourd'hui celle des anarchistes et factieux qui usent de rumeurs et de mensonges pour salir notre profession et entraîner notre République dans un chaos révolutionnaire.

Naturellement notre réaction est vive et communautaire, la famille serre les coudes. Nous nous rassemblons pour obtenir des décisions, des actes, des changements, pas des paroles vaines, des promesses sans lendemain, des chiffres réducteurs! Nous avons des propositions. Nous, les vétérans, nous souhaitons participer au débat et aider.

Nous appelons les organisations syndicales à nous entendre.

Ensemble sans démagogie, sans enchère, mais solidairement, sincèrement nous allons faire barrage à ces horreurs. *Faisons le serment de sauver du désespoir ceux qui nous protègent*. Depuis trop longtemps les charges se sont accumulées, comme si le Policier était responsable de tout, compétent pour tout, et taillable et corvéable à merci.

Les réformes profondes attendues doivent être ambitieuses. Les Policiers doivent être reconnus au regard de leur engagement à défendre la République et nos concitoyens contre tous les dangers! Les Policiers de France ont droit à la protection de la République. Faisons cesser les agressions par des décisions de justice! Arrêtons les lynchages médiatiques et respectons la présomption d'innocence. Redonnons aux Policiers le respect et la fierté. Faisons vite, le temps presse mais ne bâclons pas une énième « réforme cataplasme ».

Nous appelons solennellement les organisations représentatives à maintenir leur union du 2 octobre pour construire et défendre un projet qui redonnera l'ESPOIR à nos jeunes collègues!

Le Rédacteur en Chef

# LA 2ème D.B ET LA CHARGE À TRAVERS LES VOSGES ET L'ALSACE POUR LIBERER STRASBOURG...

PARIS est délivrée. Le lendemain, samedi 25 août tandis que plusieurs unités de la 2ème division blindée prennent part à l'apothéose qui se déroule à l'Etoile et à Notre-Dame, d'autres poursuivent les allemands qui tiennent la Banlieue nord de la capitale. La libération de Paris c'est déjà du passé, les soldats vivent dans le présent et dans l'avenir.

Quelques jours de repos, puis la 2ème DB poursuivra sa route vers l'Est pour respecter à Strasbourg le serment de Koufra. Cette route passe par VITTEL et DOMPAIRE la plus grande bataille de chars de la libération entre deux grandes formations blindées.

# Bataille de chars à Dompaire

En fuyant Vittel, les Allemands laissent un brasier de leurs documents à l'Hôtel de ville. Avant qu'il ne brûle, le journal des liaisons téléphoniques, entre la 112ème Panzer Brigade et son PC, est récupéré. Ce document donne la position de 97 chars et de Panzer Grenadiers qui se dirigent vers Dompaire où ils veulent se regrouper.

Les combats se déroulent les 12 et 13 septembre 1944 sur un plateau, entrecoupé de collines et de vallées, dans un quadrilatère de 5 km entre les localités de Dompaire, Damas, Ville-sur-Illon et Bègnecourt. La vallée de la Gitte, où se trouve Dompaire, a été choisie par l'État-major allemand pour acheminer de nombreux chars lourds et des unités d'accompagnement, entre Epinal et Mirecourt. Elle va constituer le lieu principal de la bataille.

# Un rapport de force déséquilibré

Les Allemands disposent de plus de blindés, plus puissamment armés. Le blindage de leurs chars est plus épais. L'artillerie est plutôt en faveur du G.T.L. Au niveau de l'échelon d'attaque, le G.T.L. est largement surclassé : il s'annonce en réalité. une confrontation de 29 chars contre 90. Leclerc mesure très vite l'ampleur de la contre-attaque allemande...

# Leclerc modifie les plans d'attaque

L'engagement prévisible entre deux forces inégales conduit aussitôt Leclerc à demander l'aide aérienne. Le 15ème CA de l'US Air Force mettra à la disposition de la 2ème D.B., le Colonel Tower de l'US AIR FORCE. Sa présence au sein du GTL, assurera la liaison avec la Tactical Air force, située à Rennes.

Disposant de plus en plus de renseignements, Leclerc pressent judicieusement que le danger se soit déplacé et que la contre-attaque en provenance d'Épinal mette en péril le sous groupement Massu, en pointe sur Dompaire. Alors que le 12 septembre au matin, Minjonnet se prépare à attaquer St Remimont, pendant que Massu attaque Vittel, Leclerc transmet un contre-ordre au PC à 9 heures 30 dans lequel il décide de modifier ce plan initial en détournant le Sous-groupement Minjonnet au sud de Vittel, de façon à contrecarrer les offensives qui viendraient du flanc droit de Massu. Cette modification est révélatrice de la tactique Leclerc.



Le PC de LECLERC à Valleroy le Sec

# Premiers engagements au carrefour de la D18 et la N429

Le 12 à 11 heures, le Sous-groupement part d'Auzainviller sur le nouvel itinéraire jusqu'aux Thuillères. Le 4ème Escadron de Chars du 12 R.C.A. commandé par le Lieutenant Baillou fait déployer 6 chars à droite et à gauche de la D18. Les coups partent, un des Panther tente de se replier sur Hareville, à 50 m du carrefour, il est touché à mort par "le Périgord". Le 2ème Char file vers le bois, le char «Aunis» reçoit un 75 de rupture, le chasseur Marcel Boileau, conducteur du char, rend compte que tous les hommes de la tourelle sont morts : le Maréchal des Logis Katz de Warrens, les Brigadiers Beaugez et Rotz

# UNRP LA 2ème DB (suite)

L'Aunis a débarqué le 2 août 1944 sur une plage proche de Sainte Mère l'Église. Il faisait partie du 3ème peloton du 4ème Escadron du 12ème RCA. Il a été détruit le 12 septembre 1944 à Valleroy-Le-Sec près de Vittel (Vosges) par un char Allemand, un obus ayant traversé la tourelle.

Le chef de char qui commandait l'AUNIS ce jour-là, et qui a été tué, était le Maréchal des Logis Willy Katz de Warrens. Deux autres occupants de la tourelle, le Brigadier Christian Roth et *le Brigadier Roger Beaugez* sont morts également.

Mémoires de M Grosjean habitant de Valleroy le Sec :

".... (12 septembre 1944)... vers les dix heures nous entendons des tirs très sporadiques d'un canon. Les départs semblent provenir de la route de Vittel à Haréville vers le petit bois. Inquiets nous rentrons à Valleroy un peu avant midi. Quatre ou cinq avions venant de la direction de Vittel et se dirigeant vers Epinal nous survolent à basse altitude. ... Mais vers 13h30 un coup sourd qui fait trembler les vitres nous surprend. Puis un quart d'heure après une Jeep (la première que nous voyions) circule sans s'arrêter dans les rues du village.

Peu après, la rumeur court dans le pays qu'un char français a été touché par un obus et que trois soldats sont tués.

Cette escarmouche meurtrière se serait déroulée ainsi : un ou plusieurs escadrons du 12<sup>ème</sup> Chasseurs d'Afrique avaient dû recevoir l'ordre de prendre les Allemands à revers afin de leur couper la retraite vers Epinal. Un char monte à travers les champs du "Quartier". vers le petit bois Le panzer doit l'apercevoir, tire et perce la tourelle tuant les trois

soldats qui l'occupent. Le radio voyant que la tourelle ne répond plus donne l'ordre au chauffeur de faire demi-tour. Le char redescend vers la route dans un pré, presque en face de la station de pompage de la ville de Vittel (station qui est toute récente!).

Les trois corps, affreusement mutilés, sont sortis du char et des soldats commencent à creuser une fosse quand passe un habitant de Valleroy qui parlemente avec l'officier qui commande l'escadron et lui propose d'amener les dépouilles à Valleroy. L'officier consent et c'est M. CLADIDIER qui vient les chercher avec un chariot pour les déposer à la Mairie."

Ils ont reposé un certain temps au cimetière de Valleroy-le-Sec sous un monument adossé à l'Eglise. Roger avait 22 ans nous n'en parlions jamais lors des réunions de famille, une seule photo de lui en Afrique sur le buffet de salle à manger. Il repose maintenant au cimetière de WIMEREUX aux côtés de ses parents et de sa sœur religieuse, ma marraine.

Massu s'engage à toute vitesse sur Dompaire, par Valleroy-lesec, Valfroicourt et Bainville-aux—Saules. A 17 heures 30, le Sous-groupement ignore encore qu'une demi-brigade de Panther, en provenance d'Epinal, pénètre à Dompaire dans un «*fracas des moteurs et de chenilles*». Dompaire est une ville importante pour l'Etat-major allemand, en tant que protection avancée d'Epinal.

Arrivant au carrefour des routes de Vittel et Mirecourt, les Panther sont orientés sur les deux directions de Laviéville et de Bègnecourt. Vers 18H 40, les éléments de reconnaissance ennemis se trouvent face à face avec les premiers éléments de la colonne d'attaque de Massu.

Un nombre impressionnant de chars allemands se met rapidement en position de chaque côté de la D 28, alors que les antichars y sont déjà.

Les allemands bloquent l'entrée de Dompaire. Un grand nombre de chars allemands se profile au loin, presque à se toucher. Ils évoluent par groupe de 3.

Le premier char ennemi détruit est l'IN2, le char de l'Officier qui commande la brigade, spécialement équipé en appareils de radio pour avoir des liaisons avec son unité et les échelons supérieurs. La situation d'attaque est impressionnante.

Il est difficile de savoir si ces blindés se mettent en affût ou cherchent à se placer sur la partie la plus haute et la plus favorable. La manœuvre est ralentie, lors du passage des chars dans un bocager. La progression des éléments du Sous—groupement Massu est plus rapide, ce qui lui permet d'atteindre les crêtes avant eux et de contrôler ainsi les sorties Sud et Est de Dompaire.

Il est alors 21 h – 21h 30. Il fait nuit. Les premiers affrontements de blindés montrent que les Panther sont indestructibles à plusieurs centaines de mètres, en tir direct.

Devant l'ouragan de feu, et pour éviter des pertes lourdes à l'infanterie, Massu les fait replier avec les véhicules légers vers les collines boisées où le 2ème échelon de combat les attend.

### Nuit d'attente angoissante

La nuit du 12 au 13 est une nuit d'attente, d'incertitude et d'angoisse pour tout le monde. L'artillerie du G.T.L. pilonne systématiquement les sorties de Dompaire, de façon à dissuader l'ennemi d'entreprendre une offensive nocturne. Malgré l'obscurité, il est impossible de dormir.

# LA 2ème DB (suite) UNRP



La destruction de l'Aunis

Plan d'attaque : piéger les Panther dans le couloir de la Gitte Pour le 13 septembre, le plan est simple, du moins sur le papier : prendre l'ennemi dans une nasse et enfermer les blindés dans le couloir de la Gitte. Pour cela, Massu devra bloquer toute échappée en direction de Mirecourt. Minjonnet devra empêcher toute échappée en direction d'Epinal.

Le débordement démarre vers les 6 heures 30, précédé d'un tir puissant d'artillerie. En tête, la Section du Lieutenant Berne, entre dans Laviéville, accueillie par une population enthousiaste. Certains habitants prennent le temps de préparer des plats chauds avant de suivre les conseils des marsouins et de se mettre à l'abri. De son côté, le Lieutenant Guignon a été pris à partie par des tirs d'armes automatiques, bien camouflées et enterrées, s'acharnant sur tout ce qui bouge. Au cours de ces engagements le lieutenant Guignon, les Sergents-chefs Gollat et Rochereuil ainsi que 4 soldats de la Section sont tués, 10 autres sont blessés.
L'appui de la 19ème Tactical de l'Us Air Force
Vers 8 heures, le colonel américain Tower, buste hors de sa tourelle, écouteurs sur les oreilles et le micro aux lèvres essaie désespérément de contacter la formation aérienne qui lui a été promise.

Enfin 4 chasseurs chargés d'escorter des bombardiers viennent accomplir cette mission d'attaque au sol. Après un premier passage pour repérer les cibles, les aviateurs attaquent à la queue leu leu les chars ennemis à la rocket, à la bombe et à la

mitrailleuse, «dans des plongeons et piqués impressionnants, suivis de rétablissements étourdissants et vertigineux, malgré la brume».

Les aviateurs incendient 8 chars. Vers 11 heures, survient la deuxième vague aérienne, composée de 6 Thunderbolts du 406ème groupe de la 19ème Tactical Air Force. Le soleil brille et les cibles sont visibles. Les témoins civils dans les villages expliqueront comment cette deuxième intervention a ébranlé le moral des soldats allemands.

Le commandement allemand ordonne le recul.

# Nouvelle intervention de l'US AIR FORCE

Vers 15 heures 30, c'est la troisième intervention aérienne. En piqués, les 6 Thunderbolts attaquent les blindés qui se sont concentrés du côté de Lamerey et de Madone.

En regroupant la plus grande partie des chars restant vers Madonne et Lamerey, les Allemands se sont, peut-être, imaginés que les alliés hésiteraient à attaquer de peur d'atteindre la population civile. Il n'en est rien. 7 maisons furent incendiées au cours de l'attaque de l'aviation, aucun civil ne fut tué.

# Le verrouillage du couloir de la Gitte

Ce sont les derniers soubresauts de la Panzer Brigade, totalement emprisonnée dans la nasse. L'engagement a duré 15 minutes. Le "Sirocco" vient d'inscrire le neuvième Panther à son bilan. Le "Mistral" a, de son côté, éliminé 6 chars. Des témoignages font état d'Officiers allemands qui se suicident, plutôt que de survivre à une telle défaite. Tout est désormais verrouillé dans le secteur de Dompaire et de Damas.

# Les allemands connaissent leur plus sévère défaite sur le front de l'Europe du Nord

La 2ème D.B., avec le support de la 19ème Tactictal US Air Force, a infligé à l'ennemi une perte de 59 chars dont 20 détruits par l'aviation, auxquels s'ajoutent 6 abandonnés. Il s'agit là d'une des plus sévères défaites enregistrées par les Allemands en une seule journée, sur le front de l'Europe du nord.

Voilà encore un épisode...je ne vais pas faire plus long ...dans le journal d'Avril à quelques jour du 8 mai et des 75 ans de l'Armistice je vous narrerai la Libération de STRASBOURG et la prise du nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden.

Bonne lecture de notre histoire

J.C PRUVOST

# **UNRP LE SERVICE INFOS**

Tous ces petits renseignements, qui sont d'actualité récente, sont à lire attentivement car ils peuvent vous permettre de solutionner une de vos interrogations.

# EN 2020: **EMPLOI À DOMICILE AVANTAGÉ** UN CRÉDIT D'IMPÔT PERCU DÈS LA DÉPENSE



Le crédit d'impôt pour les services à la personne (aide à domicile, heure de ménage, de compagnie, préparation des repas, etc...) va devenir immédiat à partir de juillet 2020 pour certains bénéficiaires (personnes âgées ou handicapées dépendantes résidant à leur domicile) dans le cadre d'une expérimentation à Paris et dans le Nord. L'avantage fiscal viendra immédiatement en compenser une partie (50 % de la rémunération et des charges) à la fin de chaque mois. C'est une bonne nouvelle pour ceux qui ont du mal à avancer les frais nécessaires pour employer une personne chez eux. La généralisation de ce nouvel avantage est envisagée d'ici 2022.

**ECOLE OBLIGATOIRE** 



97 % des enfants de 3 ans étaient inscrits, c'est désormais obligatoire pour les 3 % restants : l'âge d'obligation de scolarisation a en effet été abaissé de 6 à 3 ans dans la loi pour une école de la confiance, adoptée cet été. 26 000 enfants sont concernés, et l'amende prévue pour les parents qui voudraient passer outre est salée : 1 500 €.

# **CARTE NAVIGO GRATUITE POUR** LES PETITS À PARIS

La carte Navigo est intégralement remboursée pour les enfants de 4 à 11 ans et les Parisiens handicapés de moins de 20 ans. Pour les collégiens et lycéens. la moitié du tarif est prise en charge. Par ailleurs.



l'abonnement Vélib' est gratuit pour les 14-18 ans disposant d'un abonnement Imagine R ou Navigo.

# **IMPÔT À LA SOURCE: VOTRE TAUX VA** (PEUT-ÊTRE) CHANGER

L'administration fiscale va «rafraîchir» votre taux de prélèvement si vos revenus ou votre situation familiale ont changé. Ce taux sera communiqué à votre employeur et vous avez vu la différence.

Les producteurs de miel ont l'obligation d'indiquer l'ensemble des pays d'origine de leurs produits issus d'un mélange de miels.



# L'expérimentation de cours criminelles départementales

chargées de juger les crimes punis de quinze à vingt ans de réclusion démarre pour trois



ans dans les Ardennes, le Calvados, le Cher, la Moselle, la Réunion, la Seine-Maritime et les Yvelines.

# FRANCAIS PRUDENTS et BAS de LAINE...

Les Français boudent les placements (surtout actions et fonds) et laissent augmenter leurs avoirs sur les comptes en banque: +8 % sur un an, +51,5 % sur 5 ans, indique l'observatoire de l'épargne européenne (OEE). Responsable : la baisse des taux des emprunts d'Etat qui sont devenus négatifs. L'immobilier profite de ce contexte.

# LE SERVICE INFOS UNRP

Les tarifs réglementés du gaz, appliqués par Engie, ont baissé en moyenne de 0,9 % depuis le 1er septembre. «Cette baisse est de 0,2 % pour les clients qui utilisent le gaz pour la cuisson, de 0,5 % pour ceux qui ont un double usage cuisson et eau chaude, et de 1 % pour ceux qui se chauffent au gaz», a détaillé hier la Commission de régulation de

# **DONATIONS**

l'énergie (CRE) ... Je n'ai pas tout compris !!!

Depuis les années 2010, la fiscalité sur les donations est devenue moins avantageuse (notamment les réductions d'âge ont disparu, l'abattement a été réduit et joue tous les 15 ans au lieu de 10). Le ministre de l'Action et des Comptes publics, s'est déclaré favorable à un allègement des droits de donation, incitant à transmettre plus tôt son patrimoine. Il s'exprimait lors des rencontres des entrepreneurs de France (Medef), mais n'a rien promis tant que l'État n'aurait pas retrouvé un peu de marge de manœuvre budgétaire.

A suivre...

# LES NOUVEAUX DIESELS ELIGIBLES A LA PRIME A LA CASSE



Depuis août, le gouvernement a durci les conditions d'attribution de la prime à la conversion.

En conséquence, si vous souhaitez acquérir un véhicule avec un moteur diesel, il doit être impérativement très récent. En effet, pour toucher le coup

de pouce, les Crit'Air 2, c'est-à-dire toutes les voitures roulant au gazole, doivent avoir été immatriculés après le 1er septembre 2019. Si le gouvernement a restreint les conditions, c'est que la prime à la conversion, mise en place au début de l'année, a été victime de son succès. L'enveloppe allouée a fondu sur les six premiers mois...J'ai tout compris!!!

### **OUVRIR UN COMPTE CESU...**

Un ordinateur ou un smartphone et quelques minutes suffisent pour créer un compte CESU sur le site dédié (www.cesu.urssaf.fr)...

Après avoir renseigné vos coordonnées (civilité, adresse, numéro de Sécurité sociale, RIB, contact) sur le formulaire en ligne et choisi un mot de passe pour protéger votre compte personnel, imprimez l'autorisation de prélèvement pour l'adresser à votre banque. L'inscription sur votre compte personnel de votre salarié (nom, adresse, numéro de Sécurité sociale, etc.) sert de déclaration d'embauche de l'intéressé auprès de l'Urssaf. Vous pouvez déclarer plusieurs employés ou en supprimer par un simple clic bien-sûr il faut les moyens informatiques ...voir avec vos enfants ou en mairie si ce service peut vous êtes rendu...

# BENEFICIER D'UN CREDIT D'IMPÔT

Certaines dépenses d'aménagement du logement et/ou d'installation d'équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées ouvrent droit à un crédit d'impôt.

Son taux est égal à 25 % du montant TTC des dépenses engagées dans la limite d'un plafond fixé à :

- 5 000 € pour une personne seule :

 - 10 000 € pour un couple soumis à imposition commune.
 Ce plafond est majoré de 400 € par personne à charge.

BON à SAVOIR Les travaux que vous réalisez vous-même ne vous ouvrent pas droit au crédit d'impôt.

# FIN DU REGIME DE SECURITE SOCIALE ETUDIANTE

Le régime étudiant de Sécurité sociale, c'est terminé. Le gouvernement l'a supprimé. Depuis le 1er septembre tous les étudiants seront rattachés automatiquement au régime général de sécurité sociale. (*Voilà une bonne chose*) Ils bénéficieront ainsi du même niveau de protection de santé, tout en économisant 220 € par an et en n'ayant plus aucune démarche à effectuer. Tous les étudiants rattachés à une mutuelle étudiante seront automatiquement rattachés à la Caisse primaire d'assurance maladie de leur lieu d'habitation.

# UN VACCIN CONTRE LES ALLERGIES AUX CHATS...

Des chercheurs suisses ont peutêtre découvert un traitement efficace contre l'allergie aux poils de chat. Les molécules qui provoquent éternuements et irritations sont, en réalité, contenues dans la salive de l'animal. C'est en léchant son pelage qu'il les



répand. Les scientifiques expliquent avoir mis au point un vaccin qui permet au félin de fabriquer lui-même des anticorps contre cette protéine. Pendant neuf semaines, 54 chats ont reçu des injections régulières du traitement. À l'issue de cette période, tous ont été testés positifs à la présence d'anticorps. Les chercheurs espèrent commercialiser le traitement d'ici trois ans.

Affaire à suivre pour de nombreuses personnes.

# **UNRP LE SERVICE INFOS**

# RECOURS EN RECUPERATION SUR UNE SUCCESSION ...



Certains héritiers de la personne âgée qui a bénéficié d'une aide de la collectivité sont «mis à l'abri» d'un recours en récupération sur succession. Concrètement, ils n'en subissent pas les conséquences, le recours n'étant pas exercé de leur vivant mais différé jusqu'à la date de leur propre décès. Dans les deux cas suivants :

• du conjoint (ou partenaire pacsé ou concubin) survivant;

• des héritiers (enfants, notamment) qui étaient à la charge de l'allocataire à la date de son décès, et qui, à cette date, avaient l'âge d'attribution automatique d'une pension à taux plein (65 ans à 67 ans selon l'année de naissance), ou étaient âgés d'au moins 65 ans s'ils percevaient l'ASPA ou étaient atteints d'une invalidité.

# INFO DE L'ASSURANCE MALADIE

Le chiffre de 110 millions de cartes Vitale en France avancé hier par certains parlementaires serait fraude sociale. «42 millions de cartes ont été désactivées et n'ouvrent aucun droit ???», selon la Sécu, qui dit avoir contrôlé «un million de personnes en 2018». Qui faut-il croire ?

1,4%

Taux de rendement attendu des contrats d'assurance-vie en 2019 pour la moyenne des fonds en euros selon certaines prévisions. S'agissant d'un taux brut (net de frais), il faut en déduire les cotisations sociales, ce qui réduit le rendement à 1,2%.

# c'est nouveau ...

Convocations, avis, dates d'audience accessibles en quelques clics: le ministère de la Justice a lancé un portail permettant au justiciable de suivre en ligne l'avancée des procédures le concernant en matière civile. Après avoir consenti à la dématérialisation de son affaire (divorce, pensions, impayés...), le justiciable a accès, sur le site Justice.fr, aux informations et aux documents qui constituent son dossier, et un rappel de ses convocations lui est envoyé par SMS.

# CERTAINS EHPADS RECRUTENT SUR FACEBOOK ???

Près d'ANNECY faute d'aides-soignants et d'agents de soins pour s'occuper des pensionnaires le directeur propose d'héberger ceux qui seraient intéressés par les postes sur le site dans des chambres inoccupées. Face à cette pénurie, la direction avait déjà été contrainte de fermer des lits en juin.

«L'établissement de Sillin-gy, près d'Annecy, est confronté à de grandes difficultés de recrutement, à l'instar de tant d'autres établissements et services à domicile pour personnes âgées», réagit l'AD-PA, l'association qui regroupe les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées. «L'AD-PA soutient cette initiative responsable, car il faut du courage pour ne pas dire systématiquement que tout va bien», précise l'association nationale. Sur la page Facebook de l'établissement, le directeur explique «avoir mobilisé tous les moyens de recrutement, y compris les agences d'intérims, mais sans succès sur le mois d'août».

Cette INFO n'est pas réjouissante car les besoins sont importants dans tous les établissements...

# LIBERATION de PARIS...



LE MERCREDI 23 AOÛT 1944 à 11 heures, le QG d'Hitler transmet au commandant militaire du «Gross Paris», Dietrich Von Choltitz, un ordre ultrasecret pour mater le «soulèvement» : «Paris ne doit pas tomber dans les mains de l'ennemi, ou il ne doit trouver qu'un champ de ruines !» Brillant officier, prussien jusqu'au monocle qui cercle son œil droit, Von Choltitz a été nommé deux semaines plus tôt, le 7 août, à la tête de la région capitale. Il n'est pas du genre à désobéir aux ordres, il avait rasé Rotterdam en 1940 puis Sébastopol en 1942 sans la moindre pitié. Paris, c'est une autre histoire... Il sait la guerre perdue; les 20 000 hommes qu'il commande sont pour beaucoup de simples gratte-papier. Dans son bureau au 6ème étage de l'hôtel Meurice, où il a pris ses quartiers, il choisit de ne pas insulter l'avenir : combattre jusqu'au bout, c'est son devoir de général. Mais pas question de rester dans l'histoire comme le destructeur de la plus belle

Le 25 août, un détachement de la 2ème DB encercle le palace de la rue de Rivoli. Après un baroud d'honneur, le Meurice est pris. Von Choltitz, livide, est conduit au QG du général Leclerc, à Montparnasse, où il signe l'acte de reddition des troupes allemandes de Paris.

# IL FAUT DECLARER SON UNION LIBRE ...



OUI. Vivre en concubinage, aussi appelé union libre, nécessite l'actualisation de votre situation personnelle auprès de la Caisse des allocations familiales. En effet, la CAF; considère le concubinage au même titre que le pacs et le mariage. Ainsi, si vous vivez en couple, vous

bénéficiez des mêmes droits que les personnes mariées ou pacsées. Cela a aussi un impact financier sur certaines prestations telles que le revenu de solidarité active (RSA), la prime d'activité ou bien encore l'aide au logement. Le montant de vos prestations est réduit à la suite de ce changement de situation (estimant que vous partagez les frais courants). Vous perdez également le droit à l'allocation de soutien familial. Si vous ne déclarez pas votre situation réelle, vous serez en situation de fraude. Outre le remboursement du tropperçu, vous encourez des sanctions financières et des poursuites pénales.

# « ACTE 2 » de la baisse des IMPOTS





Lors de son discours de politique générale du 12 juin, le Premier Ministre, a indiqué quelles seraient les grandes lignes de «l'acte 2 du quinquennat». Rien de nouveau cependant n'a été annoncé en matière d'impôt pour les particuliers. Il a confirmé que les petits contribuables seront les premiers bénéficiaires de la baisse de l'impôt sur le revenu en 2020. Pour les 12 millions de foyers imposés dans la première tranche du barème (dont le taux passerait de 14 % à 11 %), l'impôt sera baissé d'un tiers en moyenne, soit 350 € de moins, et pour les 5 millions de foyers dans la seconde tranche (30 %), l'économie sera de 180 €. L'actuel crédit d'impôt pour la transition énergétique, devrait aussi être remplacé en 2020 par une nouvelle «aide plus massive» (une prime perçue dès l'année des travaux) pour venir à bout des logements «passoires thermiques». Quant à la taxe d'habitation sur la résidence principale, elle sera bien supprimée pour les 20 % des ménages les plus aisés, mais seulement progressivement et à partir de 2021 «La suppression se déploiera sur trois années» a précisé le Premier ministre. Elle se fera donc par étapes en 2021 2022 et 2023 (la mesure sera votée dans le budget 2020).

+2,1 %

c'est l'augmentation de nos «mutuelles»

C'est la hausse sur un an, entre 2018 et 2019, du coût moyen des contrats d'assurance complémentaire santé, soit une progression supérieure à celle de l'inflation (+ 1,8 % selon l'Insee sur la même période).

# LES COMPTES DE LA SECU!

Ils ne seront pas à l'équilibre en 2019, comme l'avait annoncé la Ministre de la Santé en septembre dernier. Le trou devrait être compris entre 1,7 et 4,4 milliards d'euros. A cause d'une moindre croissance et des mesures prises pour calmer les gilets jaunes...

### **CHARGES DE COPROPRIETE**

L'entretien des espaces verts fait partie des charges générales, «relatives à la conservation, l'entretien et l'administration des parties communes» de l'immeuble. A la différence des charges entraînées par les services et équipements collectifs (ascenseur, interphone...), elles sont obligatoirement réparties en fonction de



l'importance du lot de copropriété («tantièmes»). Tous les copropriétaires en sont donc redevables, qu'ils utilisent ou non les espaces verts collectifs.

# **AVANTAGES INCITATIFS**pour les employeurs particuliers...

- Crédit d'impôt : un crédit d'impôt égal à 50 % des dépenses engagées, dans la limite annuelle de 12 000 €, majorée dans certaines.
- Abattement forfaitaire : les employeurs bénéficient d'un abattement sur les charges sociales patronales de 2 € par heure travaillée.
- Cotisations sociales : à la place de l'abattement de 2 €, les employeurs de plus de 70 ans bénéficient d'une exonération de cotisations patronales sur la rémunération versée jusqu'à 65 SMIC horaires.

# MAINTIEN AU DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE...

Si vous avez besoin d'une solution, temporaire ou durable, pour organiser le maintien d'un proche âgé à son domicile, le plus simple est de vous adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), situé dans chaque mairie. En charge de l'aide sociale au niveau local, il pourra vous informer des diverses aides (allocation personnalisée d'autonomie, aide-ménagère, aides des caisses de retraite, des complémentaires santé, avantages fiscaux...) et vous orienter vers le bon organisme.

# **62 ANS D'IMAGINATION FISCALE...**



En 1956, quand Guy MOLLET a instauré la vignette pour «fournir un revenu minimum à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus», En plus, Paul RAMADIER, le ministre des Affaires économiques, avait affirmé que ça serait une taxe temporaire...Bah, il a duré quarantequatre ans le temporaire!

Surtout que les anciens n'en ont presque jamais vu la couleur, vu qu'au bout de trois ans, le Premier ministre, Michel DEBRÉ, a annoncé que le produit de la vignette serait finalement «acquis au budget de l'État...», qui devait le reverser au Fonds national de solidarité. Enfin, en partie... Enfin, en petite partie... Que les vieux se fassent dépouiller comme ça, ça a fait du foin, pendant toutes ces années. Mais ça n'a jamais rien changé.

Ensuite en 1991, on a créé la CSG, la contribution sociale généralisée pour financer la branche famille, en remplacement des cotisations patronales d'allocations familiales, bon... c'était pour 5 ans... «Une contribution transitoire» qu'ils disaient... et puis 1,1 %, c'était supportable. Seulement vingt-sept ans plus tard, elle transite toujours la CSG! par contre elle a grimpé à 9,2 % pour les salariés et 8,3 % pour les retraités. Par étapes, bien sûr, c'est moins voyant et moins douloureux.

En 1993 pour alimenter en plus le Fonds de solidarité vieillesse, elle est passée de 1,1 % à 2,4 % et il n'y avait pas déjà la vignette pour ça? En 1997, elle augmente encore pour financer, en plus, la branche maladie: on en est à 3,4 % puis à 7,5 % en 1998 toujours pour la branche maladie.

DE LA VIGNETTE de Guy MOLLET EN 1956 à nos JOURS

En fin de compte , la protection sociale ne s'est pas redressée, et ce qui devait être temporaire est devenu... un impôt de plus, car la CSG rapporte plus que l'impôt sur le revenu. Vous savez ce que vous payez d'impôts sur le revenu, mais si on vous demande le montant de votre CSG c'est mystère... «C'est l'art de plumer les pigeons sans les faire crier.»

En 1996, rebelote avec la CRDS, la «contribution à la réduction de la dette sociale».

A cette époque, les déficits sociaux s'élevaient à un montant estimé entre 30 et 38 milliards d'euros et en 13 ans tout devait être remboursé et elle aurait dû disparaitre au 31 janvier 2009.

Mais voilà qu'en septembre 1997, le gouvernement Jospin annonce 13 milliards d'euros supplémentaires de dettes, qui correspondaient aux déficits sociaux non financés des années 1996 à 1998.

Alors, faut tout recalculer, finalement pour tout éponger et la prolonger...jusqu'au 31 janvier 2014.

Mais en 2004, le plan de redressement de la Sécurité sociale concocté par Philippe DOUSTE-BLAZY annonce 50 milliards d'euros supplémentaires de dette à rembourser.

Le plus simple c'est que la Trinité était la meilleure date pour arrêter la CRDS, et on la paye toujours...

Mais aussi en 2004, Raffarin a inventé la «journée de solidarité», vouée à «l'autonomie des personnes âgées».

Là, il fallait pour les salariés travailler sans être payés...mais pas tout le monde...les professions libérales et autres en étaient exemptées !!!

Et en 2013, une nouvelle taxe pour les retraités. CASA, C'est la «contribution additionnelle de solidarité à l'autonomie», 0,3 % sur les retraites, pensions d'invalidité, allocations de pré-retraite. Vous connaissez, après

avoir fait payer les jeunes pour les vieux on fait payer les vieux pour qu'ils soient autonomes!

Et cela continue toujours en 2013, M. Jean-Marc AYRAULT nous gèle les retraites complémentaires...

Et comme ça ne s'arrête jamais, maintenant, parce que j'ai 1 200 euros de revenu fiscal par mois, (pas de retraite) nous avons eu une augmentation monstrueuse de la CSG de 25 %. Et oui, on nous a dit 1,7 %, mais c'est pas 1,7 % de ce qu'on payait, c'est le taux qui augmente de 1,7 %!

Bref, nous les vieux, on est passés de 6,6 % à 8,3 % de CSG, ça nous fait 25 % et cela nous reste sur l'estomac!

Excusez-moi pour cette avalanche de chiffres que j'ai essayé de mettre en évidence, mais c'est 62 ans du labeur de nos politiques de tous bords. Il ne faut pas s'étonner, ils ont tous ou presque fait l'ENA ou des grandes écoles...et tous savent prendre dans nos poches le résultat de leur mauvaise gestion!

# 2019 pour terminer : la cerise sur le gâteau !

Nos retraites ont été revalorisées de 0,3 % soit cinq fois moins que l'augmentation dont nous aurions due bénéficier si le code de la Sécurité sociale avait été simplement respecté, puisqu'il prévoit que les pensions soient revalorisées du montant de l'inflation moyenne sur l'année pour éviter toute dégradation du niveau de vie. L'inflation constatée par l'Insee étant de 1,6 % nous avons perdu du pouvoir d'achat! «Mais certains politiques osent nous dire que nous ne serons pas perdants, puisque notre pension de retraite continuera à être revalorisée.» Ils croient que nous sommes tous gâteux ou quoi ? Si je ne suis qu'un BAC moins quatre je sais lire et compter.

Bonne lecture

JC.PRUVOST

# PENSION MILITAIRE UNRP

# PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITE DEDUCTIBLES DE L'ACTIF DE SUCCESSION

ne pension d'invalidité militaire a pour objet de réparer un dommage corporel lié à une blessure ou un accident en service. Dans le cadre militaire elle est le fruit d'une décision commune des ministères de la défense et des finances, prise sur un constat administratif et médical qui atteste la réalité de la blessure ou de la maladie comme la conséquence d'une action accomplie dans l'exercice d'une mission. Une commission accorde une rente périodique et fixe le taux. La pension attribuée n'est pas imposable.

Au moment du décès du pensionné le notaire appelé à régler la succession doit être informé de l'attribution de cette pension au défunt et du montant total des sommes perçues à ce titre. En effet l'article 775 bis du Code général des impôts stipule :

«Sont déductibles pour leur valeur nominale (c'est-à-dire, la totalité des sommes perçues non actualisées) de l'actif de succession, les rentes et indemnités versées ou dues au défunt en réparation de dommages corporels liés à un accident ou une maladie».

Cette mesure d'exonération concerne les conjoints et descendants du pensionné à titre militaire. Le montant à déduire de l'actif successoral est le total cumulé des rentes versées au titre de la pension d'invalidité, dès le premier versement jusqu'à la date du décès. Ce total s'établit en euros, après conversion des anciens

francs (avant 1960) et des nouveaux francs (avant 2002).

# L'article 885 K du Code Général des impôts précise :

«La valeur de capitalisation des rentes et indemnités perçues en réparation de dommages corporels liés à un accident ou à une maladie est exclue du patrimoine des personnes bénéficiaires, ou en cas de transmission du patrimoine à titre gratuit par décès du conjoint survivant».

Ceci signifie qu'après le décès du conjoint titulaire d'une pension militaire d'invalidité, le conjoint survivant ne paiera pas de taxes sur ces sommes perçues qui seront déduites de l'actif de la succession. Au moment du décès du conjoint survivant qui aurait bénéficié d'une transmission à titre gratuit du patrimoine, les enfants légataires peuvent déduire du patrimoine de leur dernier parent le montant total de la pension perçue par le parent prédécédé.

Ces dispositions sont issues de la loi n°2006 1666 du 21 décembre 2006 (JORF du 27 décembre 2006). Cela ne concerne que les successions ouvertes depuis le 1er janvier 2007, quelle que soit la date de perception de la pension d'invalidité. La prescription intervient au 31 décembre de la troisième année suivant celle au cours de laquelle l'impôt est exigible. Par exemple pour un impôt sur la succession en 2018 le délai de recours expire le 31 décembre 2021.

Pour calculer le montant déductible de l'actif successoral, il faut



reprendre année par année les bulletins de pension et additionner les sommes perçues. Vous pouvez aussi écrire à l'organisme prestataire (Trésorerie Générale pour une PMI) pour demander un décompte des sommes perçues à ce titre. Dans le cas d'une Pension Militaire d'Invalidité vous devrez préciser dans votre requête à la Trésorerie Générale, les références de la pension et le numéro d'inscription au grand livre de la dette publique. L'adresse du centre de gestion figure sur le bulletin de pension et sur les relevés.

Si vous ne possédez pas ces éléments comptables au moment du décès du pensionné, n'omettez pas de signaler l'existence de cette pension au Notaire en charge de régler la succession.

Informations précieuses recueillies et transmises par notre ami

André-Claude PANOFF Vice-président AACRMI Dpt 64

# LE DEMEMBREMENT DE PROPRIETE

e démembrement de propriété consiste à diviser la pleine propriété d'un bien en nue-propriété et usufruit. Il peut être temporaire.

On peut démembrer des biens mobiliers (actions, parts sociales,...) ou des biens immobiliers.

Une fois le démembrement réalisé l'usufruitier possède l'usus, c'est-à-dire le droit d'utiliser le bien comme par exemple l'habiter s'il s'agit d'un appartement et le fructus c'est-à-dire le droit d'en percevoir les fruits et revenus, comme par exemple les dividendes pour des actions). Quant au nu-propriétaire possède l'abusus (c'est-à-dire le droit disposer du bien). Par conséquent, après démembrement, pour pouvoir céder la pleine propriété du bien, l'accord des deux est nécessaire.

Au moment du décès de l'usufruitier, il y a remembrement de la propriété : le nu-propriétaire devient le seul propriétaire. A l'inverse si le nupropriétaire décède avant ce remembrement, la nue-propriété serait transmise à ses héritiers.

Sauf accords contraires, l'entretien du bien est à la charge de l'usufruitier et le nu-propriétaire la charge des grosses réparations.

Un de ces avantages est de réduire de manière importante les droits fiscaux lors des donations, successions voir des cessions. Les avantages fiscaux sont les suivants :

1. Au décès de l'usufruitier, sans avoir à payer de droits de succession sur la valeur d'usufruit, le nu-propriétaire récupère le bien en pleine propriété.

2. Les droits de donation de la nue-propriété sont réduits en fonction de l'âge de l'usufruitier, ils sont les suivants :

Age du donateur ou du cédant	Valeur usufruit	Valeur nue-propriété
moins de 21 ans	90 %	10 %
de 21 à 30 ans	80 %	20 %
de 31 à 40 ans	70 %	30 %
de 41 à 50 ans	60 %	40 %
de 51 à 60 ans	50 %	50 %
de 61 à 70 ans	40 %	60 %
de 71 à 80 ans	30 %	70 %
de 81 à 90 ans	20 %	80 %
à partir de 91 ans	10 %	90 %

Par exemple, si une personne de 65 ans donne la nue-propriété d'un bien seul 60% de la valeur du bien sera retenue pour calculer les droits de donation.

Ainsi, le démembrement peut permettre de continuer à profiter d'un bien tout en préparant la transmission de son patrimoine.

Maître G. CALAS Avocat barreau Paris



# LA MAPPA MUNDI D'ALBI KEZAKO !!!!!! – QU'EST-CE-QUE C'EST ???

'est une carte médiévale du monde incluse dans un manuscrit de la seconde moitié du VIIIème siècle conservé dans le fond ancien de la médiathèque Pierre AMALRIC D'ALBI.

Le manuscrit provient de bibliothèque du chapitre de la cathédrale SAINTE-CECILE D'ALBI.

La MAPPA MUNDI D'ALBI est le plus ancien document conservé d'une représentation globale et non abstraite du monde habité, à l'exception de deux tablettes (l'une mésopotamienne – vers 2600 av. J. C.) et l'autre babylonienne Vème siècle av. J.C.)

Elle a été inscrite en OCTOBRE 2015 au registre Mémoire de l'UNESCO.



# **DESCRIPTION DU MANUSCRIT ET DE LA CARTE:**

Le manuscrit qui porte la carte comprend 77 feuillets. Il est nommé, au XVIIIème siècle, «*MISCELLANEA*» (mot latin signifiant RECUEIL).

Ce recueil contient 22 documents différents, qui avaient des fonctions pédagogiques. Le manuscrit, un parchemin fabriqué probablement à partir d'une peau de chèvre ou de mouton, est dans un très bon état de conservation.

La carte elle-même mesure 27 cm de haut sur 22,5 cm de largeur. Elle représente 23 pays sur 3 continents et mentionne plusieurs villes, des îles, des fleuves et des mers. Le monde connu est représenté en forme de fer à cheval, s'ouvrant au niveau du détroit de GIBRALTAR, et entourant la méditerranée, avec le PROCHE ORIENT en haut, L'EUROPE à gauche et le NORD de l'AFRIQUE à droite. Une autre Mappa Muni de la même période mais de facture différente, est conservée au VATICAN.



ALBI a surtout forgé son identité à l'aube du moyenâge. De petite bourgade au IV<sup>ème</sup> siècle, elle s'est transformée en «*cité*», chef-lieu d'un diocèse devenu un des centres les plus florissants de l'activité intellectuelle de l'occident méridional.

A la révolution de 1789, toutes les collections des monastères ont été confisquées et rassemblées dans un «*dépôt littéraires*».

# **SAUVEE DES FLAMMES:**

Le bibliothécaire de la cité, un moine défroqué devenu révolutionnaire, J. François MASSOL, était mandaté pour s'en occuper dans le cadre de la nouvelle bibliothèque municipale d'ALBI, installée au parc de ROCHEGUDE. La MAPPA MUNDI D'ALBI a ainsi échappé aux flammes.

En 1789 un incendie a entièrement ravagé les archives de SAINTE-CECILE conservées dans une aile de la cathédrale.

# LES NOMS DE METIERS QUI ONT ENGENDRE

# LES PATRONYMES

ous allons constater comment certains anciens noms de métiers sont devenus des noms de famille dont personne ne connaît plus l'origine. Il est aussi intéressant de comprendre d'où viennent des mots actuels comme : charcutier : de chair(e)cuitier : celui qui cuit de la viande et la vend. Tout a un sens en français, quelle que soit l'origine latine, grecque, patois local, allemande ou anglaise.

Boucher: à l'origine, celui qui vendait de la viande de bouc, dont pas de rapport avec le mot "bouche", même si on parle des métiers "de bouche" de nos jours...

Munier, Meunier, Mounier, mais aussi: Moulinier, Molinier, Moliniet Moulineau Les formes allemandes: Muller, Miller ou Moeller sont fréquentes en Grand Est.

Monnier, monier, monin: dans le midi, forme dialectale de "meunier". Dans l'ouest de la France, veut dire monnayeur, changeur de monnaie. Autre sens: vient aussi du prénom Aymonier, Aymon(d). Au Moyen-âge, voir l'histoire des quatre fils Aymond, ce patronyme se décline encore avec les Aimond, Aimant, Amont tel le chanteur prénommé Marcel.

Poirot : un producteur ou vendeur de poireaux. Cas particulier : le nom porion du contremaître dans la mine, vient de sa position debout comme un poireau alors que les autres mineurs travaillent courbés...En patois du Nord, le poireau se dit "poriot". Rouyer, Royer: fabricant de roues, soit un charron. Aucun rapport avec le roy de France...

**Charrois**: celui qui transporte avec un chariot. On trouve aussi "charretier" qui devait beaucoup jurer dans son travail...

Ackermann en allemand et Areur en français (forme rare) signifie : l'homme des champs, soit le laboureur. Se trouve aussi réduit en "acker". Aucun rapport avec le hacker d'internet ! Le mot acre pour une mesure de terrain découle de la même étymologie.

Areur ne viendrait pas de la mesure en "are", mais de la charrue s'appelant "araire".

Laboureur: un paysan aisé qui possède sa terre et une charrue comme le père de Jeanne d'Arc. Les pauvres sont des "journaliers", travaillant au jour le jour pour d'autres, faute d'avoir une terre et sont payés à la journée.

Brassier: celui qui offre ses bras pour une récolte. Actuellement, agriculteurs ou cultivateurs remplacent paysans, devenu démodé. Dans certains cas de moissons, la brassée était une mesure de quantité et le travailleur était payé au nombre de ses brassées dans la journée. Ne pas confondre avec le brasseur de bière, même s'il embrasse les chopes...

Fermier: concerne celui qui a un bail rural (contrat de location) dit de « fermage »

Métayer, ou Le Métayer : celui possède un bail rural (contrat de location) dit de «métayage». Le fermier verse un loyer au propriétaire de la ferme. Le métayer paye son propriétaire avec une partie de ses récoltes. Le fermage était préféré au métayage qui a disparu petit à petit.

Marchal, contraction de maréchal pour parler du forgeron, ou maréchal-ferrant. Au Moyen-Âge, c'est le métier le plus répandu. Le terme donne naissance à deux grades militaires : le plus haut des grades de l'Armée, avec un bâton portant 7 étoiles, mais aussi celui de "maréchal des logis", surnommé "margis" soit sergent, premier échelon des sous-officiers.

**Sergent, Sergeant**: vient du latin «*servus*» ou serviteur chez les Romains.

Lecomte ou le comte : vient du latin comites, grade de la noblesse. Le terme connétable vient du latin "comites estabuli", soit celui chargé de commander l'ensemble des écuries de la cavalerie, partie noble des Armées. L'infanterie était composée de roturiers, surnommée piétaille ou piétons. Leur vie ne comptait pas...

**Schmitt**: le forgeron en allemand.

On trouve répandu pour le même métier "ferrant", mais aussi les patronymes à base du verbe "faire" tels : Fabert, Fabre, Favre, Faivre, Fèvre, Favier, etc...

Formes apportées par nos voisins d'Italie: Ferrari, Ferrara, Fabri, Fabry. Le facteur est aussi celui qui fait (facteur d'orgues).

# PATRONYMES (suite) UNRP

Vagner, Wagner, Wagener viennent de l'allemand Wagner : celui qui était charron.

Wagen est en Allemand : la voiture comme dans Volkswagen : "la voiture du peuple."

Parmentier, ne tire pas son nom de la pomme de terre même si l'histoire l'a définitivement lié à ce légume, mais avec le parementier, celui qui fabrique des parements de vêtements. Au temps de Louis XIV et de la folie des rubans, il ne chômait pas et était riche. Aujourd'hui cet artisan restaure les rideaux des châteaux ou les costumes de la Comédie Française.

Passementier: ressemblant au mot ci-dessus, c'est celui qui fabrique et vend de la passementerie, soit des ouvrages tressés, tissés ou brodés pour orner vêtements ou meubles.

Fournier est l'équivalent de boulanger, car comme lui, il utilise un four.

Dans boulanger, on retrouve la notion de "boule", forme initiale du pain, cuit pour une semaine. Dans l'Armée française, le pain était en grosse boule pour faciliter l'approvisionnement des groupes de soldats. La couronne peut être placée dans un bâton central de rangement ce qui facilite le transport sur les champs de bataille.

Hocquart ou Hocquair, soit le menuisier au Moyen-Âge. Ne pas confondre avec Haquin ou Hacquin, qui vient de Joachim, Joaquin.

Peltier ou Pelletier métier lié aux fourrures (aux peaux) qu'il fabriquait et vendait.

Saulnier: celui qui recueille et vend le sel. L'impôt concernant le sel était la gabelle, les douaniers des gabelous. Charbonnier, Carbonnier, Carbone: patronyme attribué à celui qui fabrique, vend ou livre du charbon de bois. Puis celui de la mine aussi appelé houille donne naissance aux noms: Houillier, Houillon, Houyon, Houvion.

Dans les métiers forestiers, charbonnier était le plus bas de l'échelle sociale, en-dessous du bûcheron

Magnin, Magnien, Maignant, Meignant, Magni, Mannier: au Moyen-Âge, le chaudronnier ou étameur ambulant.

**Serrurier**: il fabrique des objets en fer, dont des serrures, des clés et des coffres...

Berger: métier bien connu, sauf si d'origine germanique qui parle d'une personne venant de la montagne, soit berg en allemand pour dire montagnard.

Feltin, Valtin ou Veltin: contraction du prénom valentin, supposant un beau jeune homme... Autre forme: Valette. Dans ce cas, possible lien aussi avec le métier de valet.

Archer, Larcher: ancien nom du menuisier fabricant des arches, ancien nom du coffre. Aucun rapport avec le soldat tirant à l'arc.

Avoyé, Voyer = avoué. Ce métier a été absorbé récemment par les avocats.

Baconier: ancien marchand de lard (bacon en anglais...)

Bail, Dubail: gardien.

Bailli: sorte de préfet veillant à l'application des droits civil, militaire et administratif sur un secteur géographique important, assisté d'archers, procureurs, échevins, sergents, lieutenants de toutes sortes, etc. C'est un noble important à qui le duc ou le roi ont accordé toute leur confiance. Equivalence : gouverneur, préfet.

Le Lieutenant : celui qui remplace son supérieur comme un lieutenant-colonel ou un lieutenant-général (qui tient lieu de...).Le lieutenant remplace un capitaine.

Baquet, Baquier, Bachelier ou Baquetier: fabricant de cuves et de bacs. Parfois, le passeur de rivière par un bac, appelé aussi Banqueteur, Berquier ou Barquier. Le vendeur de cuves s'appelle Basselier.

Barbier: coiffeur, mais aussi personnage important car faisant fonction de chirurgien...Forme anglaise: Barber.

Barral, Barralier ou Barilier : celui qui fabrique et vend des tonneaux.

Barrot ou Barrotier celui qui fait des poutres pour les bateaux ou les ponts. Celui qui charge les cales des navires.

Bastier ou Bastié: fabricant de bâts pour les quadrupèdes devenus ainsi "bâtés", ne pouvant plus s'échapper avec son bât (gros bâton lourd) attaché autour de son cou au bout d'un collier de cuir. Pour insulter un sot, on le traite «d'âne bâté».

Monnier, Brassier, Charrois, Rouyer, Parementier, Larcher, Saulnier, Dubail, Barilier, Poirot, Wagner.

# **UNRP VOYAGE AU VIET-NAM**

# LES 3 VOYAGES AU VIETNAM

Nos vous relatons les aventures du premier voyages. Les 2 autres ont été réalisés exactement selon le même programme. Nous avons essayé de mixer les photos des 3 voyages.

Le jeudi 6 juin à 10h00 : Nous arrivons tous de différentes régions françaises à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, terminal 2 et nous apercevons certains collègues qui font déjà la queue au comptoir d'enregistrement prévu.

Nous essayons de nous grouper par affinités et faisons connaissance avec des membres de notre groupe.

Après les formalités, la navette interne et attente de l'embarquement. Nous allons voler avec AIR France. A bord, apéritif, champagne et repas correct. Un bar permanent est à disposition ce qui permet de rendre le voyage de 12h30, sans escale, moins long.

Arrivés à HO CHI MINH (Saïgon), le 7 juin vers 7h00, nous sommes accueillis par Caroline PHAM, directrice de l'agence Vietnam Tours et par notre guide permanent CHUNG.



Direction le car et visite du centre-ville de la capitale.

Nous avons horriblement chaud car le contraste avec la France et l'avion est énorme : 25 degrés et de plus, la fatigue se fait sentir car nous manquons de sommeil.

De l'intérieur du car, nous découvrons la circulation des 2 roues et nous sommes fascinés par le spectacle : densité énorme du trafic, refus de priorité et non-respect du code de la route, transports volumineux jusqu'à 5 personnes sur le cyclomoteur. Les photos et les éclats de rire y vont bon train.



Nous prenons notre premier repas dans un restaurant local et nous sommes agréablement surpris. (Plats variés, en quantité suffisante et bien cuisinés) ; il faut se familiariser avec la monnaie : 1 euro vaut 25 000 dongs en billets. Nous sommes riches d'un seul coup.



Nous prenons nos quartiers dans un très bel hôtel du centre-ville et nous sommes tous très surpris des prestations. Très belles chambres, propres, lit gigantesque, climatisation, piscine. Tout le nécessaire de toilettes est fourni : brosses à dents, dentifrice, peigne, savon, shampoing, crème lavante. Nous repartons en car visiter la pagode de la Dame Céleste et le marché gigantesque Binh Tay où les conditions d'hygiène ne sont pas identiques à nos marchés français.

Après le dîner, nous avons bien mérité notre nuit de repos.

Le 8 Juin: 7H00: Départ pour la visite du Delta du Mékong en commençant par une fabrique traditionnelle de laque où nous sommes admiratifs sur le travail effectué avec des coquilles d'œuf écrasées. Arrivés au sud du pays, promenade en bateau et découverte de l'artisanat local, dégustation de bonbons, friandises, alcools à base de serpents venimeux. Hôtel à Can Tho.



Le 9 Juin : Promenade en bateau jusqu'au marché flottant très pittoresque. Dégustation ananas frais sculpté et constat que le Mékong est une vaste poubelle. Déjeuner sur

une île ou nous dégustons le fameux poisson à oreilles d'éléphant dans un jardin. Transfert en car à l'aéroport pour un vol intérieur vers DA-NANG. Après dîner, nous partons pour notre hôtel merveilleux à Hoi-An.

Le 10 juin : Petit-déjeuner paradisiaque dans une pagode sur une île de l'hôtel. Visite d'une fabrique de vêtements en soie, prise de mensurations, essayage en tous genres et commandes de robes ou chemises sur mesure. Déjeuner chez Monsieur MINH, puis piscine ou massages, dîner puis admiration de la ville illuminée avec les lampions et les boutiques ouvertes.

Le 11 juin : Départ pour Hué en car par la route des mandarines, le long de la côte. Visite de la cité impériale, fortifiée et bâtie sur le même plan que la cité interdite de Pékin.

Le 12 Juin: Nous commençons par une croisière sur la rivière des parfums en bateau du dragon où nous faisons beaucoup d'essayages de vêtements légers et de bijoux: les femmes s'en donnent à cœur joie. Visite de la pagode de la dame céleste où, malheureusement, les premiers effets de la chaleur et de la fatigue se font sentir: 3 malaises mais plus de peur que de mal.

Balade à vélo dans le village de Thuy Bieu, rempli de pamplemoussiers : là, nous assistons à un spectacle de cascades à vélo de la célèbre Mémène, la normande. Visite du tombeau impérial de Minh Mang.



Le 13 juin: Transfert à l'aéroport d'Hué pour prendre un vol à destination d'HanoÏ. Visite de la ville, musée d'ethnographie, promenade en pousse-pousse autour du lac de Hoan Kiem, spectacle de marionnettes sur l'eau.

...

# VOYAGE AU VIET-NAM (suite) UNRP



Le 14 juin: Visite du Mausolée d'HO CHI MINH, puis temple de la littérature. Dîner puis transfert à la gare pour départ en train couchettes, de nuit, pour LAO CaÏ. Les trains datent des années 1950 avec vieille loco diésel. Les toilettes sont très spartiates mais on arrive à dormir un petit peu.



Le 15 juin : Petit déjeuner et toilettes dans un hôtel près de la gare puis départ en car dans les montagnes de SAPA à 1200m d'altitude, au nord-ouest du Vietnam, près de la frontière chinoise.

Nous partons en bus visiter un village de montagne, au milieu des rizières en espalier, cadre magnifique, inoubliable. Nous empruntons une route en chantier où il a plu toute la nuit.

Après la visite guidée par nos charmantes hôtesses du village, il nous faut revenir en car par la route boueuse qui grimpe. Et là, hélas, nous nous embourbons avec le car. Impossible de poursuivre, il faut continuer à pied puis dans un autre car, mais, que de souvenirs!!!!!



Le soir, nous fêtons les anniversaires de trois de nos touristes, dans une ambiance chaleureuse.



Repos bien mérité.

Le 16 juin: Départ pour la découverte du marché des ethnies de Bac Ha. Les couleurs sont magnifiques. Les différentes ethnies se côtoient pour vendre, très loin de chez eux, leurs animaux (buffles), aliments, étoffes et bijoux, etc. Nous avons goûté aux abats de veau cuisinés à la vietnamienne; c'est spécial !!! retour sur Lao Cai, passage à la frontière chinoise et départ pour le trajet retour sur Hanoï en train de nuit; Même punition mais on rigole.

Le 17 juin: Départ en car pour Ninh BinH, région de la baie d'Along terrestre. Embarquement à bord des barques à fond plat pilotées par des anciennes mamies vietnamiennes qui, pour certaines, approchent des 80 ans ; elles ont la particularité de ramer avec leurs jambes. Quelle vitalité !!!



Après-midi piscine et massages pour une poignée de cerises !!

Le 18 juin: Départ pour la baie d'Along, visite d'une fabrique de perles, embarquement sur le bateau de croisière en navettes, possession de nos cabines pour deux, magnifiques, spacieuses avec clim.

Déjeuner et départ pour une croisière de 2 jours sur la baie. Après-midi, découverte d'une grotte ilienne souterraine et départ en canoé sur une plage de la Mer de CHINE où nous constatons que de sortir d'un canoé, pour certains messieurs, c'est très difficile. On s'éclate en groupe sur la plage puis retour au bateau pour une soirée mémorable, avec dîner exotique, cocktails et danse jusque tard

dans la nuit. Les vietnamiens n'avaient jamais vu cela.



**Le 19 juin**: Cours de Tai-chi sur le pont du bateau à 6h00, puis visite d'un village flottant où là, nous aurons une douche gratuite sur les barques, gros orage oblige.



Retour au bateau, séchage, débarquement et retour sur Hanoï. Nous organisons un apéro dans un restaurant avant de nous dire adieu. Larmes de joie, de tristesse, photos, puis destination aéroport pour vol retour sur Vietnam Airlines. (Moins bien qu'Air France)

Le 20 juin: Fatigués mais heureux, nous rentrons chez nous. Ce voyage restera inoubliable pour beaucoup d'entre nous. Un grand merci à notre guide Chung qui nous a régalé tout le séjour avec ses explications et sa bonne humeur. Merci aussi à Caroline qui a égayé aussi ce séjour par sa gentillesse et ses belles tenues. Merci à Alain qui a fait que ce voyage soit une immense réussite pour l'UNRP.



Nous avons vécu, Dominique et moi, un séjour magique, du fait de l'ambiance du groupe (pas de ronchons), de l'osmose qui régnait entre nous, de la beauté du pays et des prestations de haute qualité.

Philippe MOUË, Président UNRP

...

# UNRP VOYAGE AU VIET-NAM (suite)

# **QUELQUES PHOTOS DU VOYAGE AU VIET-NAM**

DU 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> GROUPES











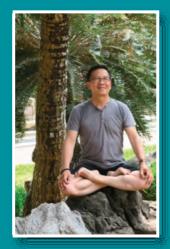






















# LA JOCONDE, MA BELLE

a Joconde, ou Portrait de Mona Lisa, est un tableau de l'artiste Léonard de Vinci, réalisé entre 1503 et 1506 ou entre 1513 et 1516, et peut-être jusqu'à 1519, qui représente un portrait mi-corps, probablement celui de la Florentine Lisa Gherardi ni, épouse de Francesco Del Gi condo. Acquise par François 1er. Cette peinture à l'huile sur panneau de bois de peuplier de 77×53 cm est exposée au musée du Louvre à Paris. La Joconde est l'un des rares tableaux attribués de facon certaine à Léonard de Vinci.



La Joconde est devenue un tableau éminemment célèbre car, depuis sa réalisation, nombre d'artistes l'ont prise comme référence. A l'époque romantique, les artistes ont été fascinés par ce tableau et ont contribué à développer le mythe qui l'en-

toure, en faisant de ce tableau l'une des œuvres d'art les plus célèbres du monde, si ce n'est la plus célèbre : elle est en tout cas considérée comme l'une des représentations d'un visage féminin les plus célèbres au monde. Au XXIème siècle, elle est devenue l'objet d'art le plus visité au monde, juste devant le diamant Hope, avec 20 000 visiteurs qui viennent l'admirer et la photographier quotidiennement.

La Joconde est le portrait d'une jeune femme, sur fond d'un paysage montagneux aux horizons lointains et brumeux. Elle est disposée de trois quarts et représentée jusqu'à la taille, bras et mains compris, regardant le spectateur, ce qui est relativement nouveau à l'époque et rompt avec les portraits jusque-là répandus, qui coupent le buste à hauteur des épaules ou de la poitrine et sont entièrement de profil.

La femme porte une robe vert sombre en soie plissée sur le devant, avec des manches jaunes. Elle est ornée d'entrelacs dorés et d'une broderie au décolleté. Un voile noir translucide couvre la chevelure et est bien visible sur le haut du front. Cette sorte de mantille plaque les cheveux crêpés ou finement bouclés qui tombent sur les épaules. Les yeux étroits sont nettement cernés et le regard semble suivre le spectateur même lorsqu'il se déplace car il est perpendiculaire

au plan de l'image. Le corsage décolleté dégage la gorge et la poitrine jusqu'à la naissance des seins et l'esquisse de l'épaule gauche, ce qui adoucit la sévérité de son voile. Une légende tenace née de la présence de ce voile grège et de l'absence de bijoux veut que Mona porte le deuil de sa fille Camilla morte en 1499. En réalité, ses vêtements sombres sont dus à l'obscurcissement des vernis successifs. le voile noir est une coiffure traditionnelle à cette époque et l'absence de bijoux résulte aussi bien du choix du peintre que du modèle de ne céder ni à la vanité, ni à la mode bien que Mona Lisa soit une femme aisée. Le propos de ce portrait vise ainsi à souligner l'intemporalité de son expression psychologique. La région du cœur, avec la couleur claire de la peau qui tranche sur le vêtement foncé, se trouve au centre du tableau, au croisement de ses deux diagonales.

Le visage est totalement épilé, ne présentant ni cils, ni sourcils. Selon l'hypothèse de Daniel Arasse, confirmée par une analyse spectrographique en 2004, les sourcils et les cils de Mona Lisa auraient été effacés vers le milieu du XVIème siècle par un inconnu, car les femmes de la bonne société avaient adopté à cette époque la pratique des prostituées des décennies précédentes et s'épilaient désormais le visage; ce qui irait dans le sens de la description de La Joconde par Georgio Vasari.

Mona Lisa est assise sur une sorte de fauteuil en bois de forme semi-circulaire posé de profil. Ce siège possède des accoudoirs et une sorte de balustrade semi-circulaire (appelée «*spalliera*» ou «*dorsale*») supportée par des barreaux. Ses bras sont pliés et ses mains croisées, le bras gauche posé fermement sur un accoudoir du fauteuil et la main droite posée mollement sur le poignet gauche. Elle se trouve probablement sur la terrasse d'une loggia à arcades : on peut voir un parapet juste derrière elle au premier tiers du tableau, ainsi que l'amorce de la base renflée de deux colonnes.

La Joconde est située devant le parapet, qui constituait traditionnellement une frontière entre la figure représentée et le spectateur, elle s'inscrit donc dans l'espace de ce dernier.

A l'arrière-plan se trouve un paysage montagneux dans lequel se détachent un chemin sinueux et une rivière qu'enjambe un pont de pierre. On peut remarquer une cassure de la ligne d'horizon : la tête de La Joconde sépare le tableau en deux parties (un paysage humanisé de couleur brune et un paysage imaginaire d'un bleu opaque dont la ligne d'horizon coïncide avec son regard) dans lesquels l'horizon ne se trouve pas au même niveau.

La source de lumière douce provient essentiellement de la gauche du tableau et donne à Mona un teint lumineux en contraste avec les vêtements sombres.

Léonard considérait sa Mona Lisa comme achevée. Deux zones semblent cependant avoir été négligées : une portion du paysage, brun roux, derrière l'épaule, interprétée comme un mouvement de terrain, et le contour de l'index de la main droite, repentir destiné à être masqué. La numérisation multi spectrale (des UV aux infrarouges) réalisée en 2004 par l'ingénieur Pascal Cotte a décelé également le repentir de Vinci sur la position de l'index et du majeur de la main gauche. Elle a également mis en évidence une couverture qui couvrait initialement ses genoux et qui expliquent le positionnement des mains. Enfin l'étude multi spectrale donne à penser que de Vinci a réalisé le tableau en quatre étapes principales, dont un portrait avec une coiffe, faite de perles, draperies et aiguilles à cheveux qui évoque un projet d'apparence «mythologique ou sacré».

L'œuvre jouissait déjà d'une grande considération à la Renaissance. Voici ce qu'en dit Giorgio Vasari dans son ouvrage de 1550 :

«Celui qui désiroit se convaincre jusqu'à quel point l'art peut imiter la nature, le pouvoit d'autant plus, que les moindres choses sont rendues dans cette tête avec la plus grande finesse. Les yeux avoient ce brillant, cette humidité qui existent sans cesse dans la nature, et étoient entourés de ces rouges pâles, et des paupières qui ne peuvent s'exécuter qu'avec une très-grande subtilité. On voyoit la manière dont naissent les sourcils dans la chair, qui tantôt plus épais, tantôt plus clairs, tournoient selon les pores qu'indique la nature. Le nez étroit n'étoit pas moins bien rendu, et toutes ces belles ouvertures rougeâtres et délicates. La bouche vermeille et ses extrémités se fondoient tellement avec la carnation du visage, que l'on croyoit plutôt y voir la chair que la couleur. Lorsque l'on regardait attentivement le creux de la gorge, on sembloit apercevoir le battement du pouls ; et l'on peut dire avec vérité que ce portrait étoit peint de manière à faire craindre et trembler les plus grands maîtres.»

Profitons de l'exposition exceptionnelle qui a lieu en ce moment pour les cinq cents ans de Léonard de Vinci.

Glané sur le net par R.GUITARD



### **SITUATION GEOGRAPHIQUE**

Au coeur de la Côte d'Azur et du massif des Maures, notre centre de vacances juché sur une colline nous offre un regard plongeant sur la baie de Cavalaire, à 1,5 km du centre ville et des plages, remarquablement situé à mi-chemin entre Marseille et Menton.

### **TRANSPORTS:**

- S.N.C.F. gares de Toulon ou de Saint-Raphaël puis acheminement en car ou en taxi.
- Par la route : la voie d'accès autoroute jusqu'à le Muy et départementale en direction de Sainte-Maxime.

### LES SITES DE PROXIMITÉ:

- Saint-Tropez
- Ramatuelle
- Le Verdon
- Sainte-Maxime (jardin botanique)
- Le Rayol (jardin méditerranéen)
- Port Grimaud (cité lacustre)
- Bormes les Mimosas

### LES FESTIVITÉS:

- Fêtes et Corsos de Janvier à Mars
- Fêtes et traditions de septembre à décembre
- Fêtes de la châtaigne à Collombrières
- Fêtes du vin à Cavalaire
- Marché de Vintimille (les vendredis)
- Marchés de Noël Provençaux
- la «Jet cup» à Cavalaire en septembre
- Le Carnaval de Nice (février)
- La fête du citron à Menton (février)
- Marchés de Saint-Tropez (mardi et samedi)
- Les parfumeurs de Grasse
- La découvertes des lles :

Levant/Port Cros/Porquerolles

- les balades pédestres (route des crêtes chemins du littoral - Le Cap Lardier)
- Grand Prix formule1 à Monaco en mai

### LA RÉSIDENCE DE VACANCES:

- 10 studios de 2 à 3 personnes et
- 1 appartement de deux chambres pour 4 personnes sont mis à disposition des résidents toute l'année par période de quinze jours
- les enfants et petits-enfants ne sont admis qu'après accord du bureau national
- les animaux ne sont pas admis

### **CONDITIONS DE SÉJOUR**

- Dès acceptation de la demande une somme de 80 € devra être versée, le solde acquitté par chèque bancaire ou postal lors du départ (l'acompte ne pourra être remboursé qu'à la faveur d'un désistement justifié).
- Un chèque d'un montant de 100 € est exigible à l'entrée dans les lieux et sera détruit dans les 15 jours après le départ si le logement est laissé propre et si l' inventaire est conforme.
- Les tarifs sont révisables chaque année les locaux doivent être libérés le samedi à 10 heures et ne peuvent être occupés qu'à partir de 14 heures.
- Les attributions sont faites dans la limite des places disponibles chacun étant avisé de la suite donnée à sa demande 3 mois avant l'attribution et seulement après réception des arrhes.

### **AMÉNAGEMENTS**

- Les studios et l'appartement sont équipés de lits pour deux personnes (draps, couvertures, traversins, oreillers fournis)



- Salle de bains avec wc,(serviettes de bain Non fournis)
- -Coin cuisine avec frigo-congélateur, cuisinière électrique, four micro-ondes, ustensiles divers
- climatisation réversible, terrasse individuelle avec store, table et chaises
- wifi à votre disposition
- TV, lave-linge et sèche-linge à disposition des résidents.

# **POUR LES DEMANDES**

Il est inutile d'écrire au bureau national à la fin d'un séjour pour obtenir une réservation l'année suivante.

Tous les courriers sont traités ensemble et non par ordre d'arrivée et en fonction des séjours déjà effectués ou non. Les réponses vous seront communiquées trois mois avant la date du séjour.

30 - Retraités Police nº191 janvier 2020

# CENTRES DE VACANCES (suite) UNRP

pour les périodes estivales (juin, juillet, août, septembre) faire les demandes avant le 1er février 2020. Pour les quinzaines très demandées, il serait souhaitable d'en cocher plusieurs par ordre de préférence. Ceci faciliterait la répartition et éviterait certains refus. Pour les autres périodes écrire trois mois avant. Inutile d'envoyer un bon de réservation sans chèque d'arrhes car il ne sera pas traité. donc un rappel important : Les réservations ne deviendront définitives qu'à réception du chèque d'arrhes de 80 € au siège. Il y a parfois des désistements, je contacte Patrick FLEURY au :

Des présidents de section offrent comme gros lot un séjour d'une semaine à Cavalaire. Pour une réservation une période (hors saison seulement), ils devront s'acquitter d'abord du montant total du séjour auprès du trésorier national. Ils prendront ensuite attache avec le responsable des réservations (Patrick FLEURY) pour cadrer les dates d'arrivée et de départ.

Pour info : Franck Marvillet n'organise pas de journées de marche.

Pendant la période estivale, lors de votre séjour dans notre centre de vacances à Cavalaire, vous avez accès à la piscine. (photo ci-contre)



Les tarifs adhérents évoluent légèrement, cela n'a pas été fait depuis presque 5 ans.

# TARIFS ADHÉRENTS

HAUTE SAISON: 30 mai au 2 octobre 2020:

Studio 2 pers. : J. 34€/S. 238€

personne supplémentaire : 13 €/personne

BASSE SAISON: 3 octobre 2020 au 29 mai 2021:

- Appartement : J. 46 €/S. 323 €
- personne supplémentaire : 9 €/personne

- Studio 2 pers. : J. 21 €/S.147 € Appartement : J. 31 €/S. 217€

(les semaines débutent le samedi à 14 heures et se terminent le samedi à 10 heures. Priorité est donnée aux réservations par quinzaine).(J=journée/S= semaine)

Le montant de la taxe de séjour est actuellement de 0,88 €/J/pers

- enfant jusqu'à 3 ans gratuit
- garage : 3 €/jour
- o forfait séjours moins de 6 jours : 13 €
- Les réservations ne deviennent effectives qu'après versement des arrhes : montant 80 €
- Un chèque de caution : montant 100 € doit être remis au responsable du centre lors de la remise des clés, détruit dans les 15 jours après le départ si logement propre et l'inventaire conforme.

# BUILDETINIDE RÉSERVATION

réservation pour le 1er février 2020

Section: .....

Pour celles et ceux qui ont une mobilité réduite, l'indiquer sur la réservation, afin de trouver un moyen le mieux adapté à leur situation.

Rappel: le départ est le samedi à 10 heures et l'arrivée est le samedi à 14 heures. Nous vous prions de bien vouloir respecter ces horaires.

le	/		/2020			
Nom et Prénom du demandeur:						

Nombre de personnes :  $\square$  2 +2 (joindre lettre)

Garage : ☐ 3 €/jour

☐ séjour de - 6 jours : supplément 13 €

mobilité réduite

(cocher les cases correspondantes)

ı	JUIN		JUIN JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		
	30/05 au 12/06	13/06 au 26/06	27/06 au 10/07	11/07 au 24/07	25/07 au 07/08	08/08 au 21/08	22/08 au 05/09	06/09 au 18/09	19/09 au 02/10

Code Postal:Ville :
Man 3 (Obligatory)

# **PERIODE SOUHAITEE**

(Mettre une croix dans la colonne choisie)

Autre : du...../...... au...../......

**Emargement** 

Avis du responsable de section

# **UNRP** CENTRE DE VACANCES (suite)





- 10 chambres et 2 studios sont mis à disposition de l'U.N.R.P pour une période ne pouvant excéder 15 jours. Néanmoins, compte tenu du taux d'occupation et de la période, des aménagements peuvent être apportés en accord avec les responsables de l'A.N.A.S.
- Les conditions générales d'hébergement en formule hôtelière sont celles en vigueur dans l'ensemble des centres de l'A.N.A.S. Les adhérents de l' U.N.R.P sont invités à s'y conformer scrupuleusement. Les chambres sont dotées de toute la literie; cependant les serviettes de toilette et de table ne sont pas fournies.
- Les studios, très fonctionnels, offrent le confort d'une totale autonomie de séjour, par ses équipements modernes (climatisation,nécessaire de cuisine et couchages) exception faite de la fourniture des draps et linge de maison.
- Le réglage du chauffage et/ou de la climatisation est laissé à la diligence de l'occupant.

### **DEMANDE DE SEJOUR**

Adressée au siège de l' U.N.R.P. 42/52 rue de l'aqueduc 75010 PARIS après visa du responsable de section, pour le 1er février.

Attention : Pour rester en conformité avec les dispositions prises par le

C.A de l'A.N.A.S, les périodes de réservation vont du samedi au samedi, la quinzaine étant prioritaire.

Les arrhes devront être obligatoirement réglées dans la quinzaine qui suit le courrier d'acceptation de votre séjour au risque de perdre la réservation

### **SITUATION:**

• Sur la presqu'île de Giens à cinq cents mètres du village de la Capte, en bord de mer, face aux îles de Porquerolles, de Port-Cros et du Levant, à 8 km du centre de Hyères et à 25 km de Toulon.

A ce jour, les tarifs 2020 ne sont pas connus. PENSION DE FAMILLE/STUDIOS: TARIFS 2019

- Pension complète de 53 € à 58 € par jour et par personne
- Studio 1 à 3 personnes RDC/Semaine de 260 € à 440 €
- Studio 1 à 4 personnes Etage/ Semaine de 330 € à 590 €
  Tarifs sur 3 saisons

### TRANSPORT:

- S.N.C.F : gare de Toulon correspondance par car pour la gare de Hyères toutes les heures
- Route: en venant de Toulon RN 559 ou N 98 puis D 37 direction presqu'île de Giens.



### **ACTIVITES:**

- Gym, footing, volley-ball, ping-pong, badmington, baignade
- · Salle de jeux vidéo, flipper
- Tournois de boules, cartes, volley
- Soirées animées, Karaoké, soirées dansantes
- Salles : télévision, bibliothèque

Avec participation financière :

•Planche à voile, pédalos, ski nautique, ski bob, plongée sous marine, promenade en zodiac, VTT

Hors centre:

- Visite des lles par bateau au départ du port d'Hyères et Tour Fondue etc.
- · Excursions en autocar, Karting

PÉRIODES pour 2020

La quinzaine est prioritaire

DATES INCONNUES A CE JOUR

RESERVATION  Ce formulaire, accompagné d'une enveloppe timbrée est à retourner au Président de l'U.N.R.P. :	Période souhaitée : du auau
42/52 rue de l'Aqueduc, 75010 PARIS	Etes-vous adhérents de l'A.N.A.S. :
Hôtel ☐ Studio ☐	OUI 🗆 NON 🗖
Section :Département :	Nombre de personnes : 1 ☐ 2 ☐ + 2 (joindre lettre)
Prénom :	Emargement :
	Avis du responsable de la section :
Code Postal : Ville :	

# SENIORS EN VACANCES UNRP

# SENIORS EN VACANCES

i vous êtes non imposable et retraité. le dispositif "Séniors en vacances" permet de partir en village vacances aux quatre coins de la France (à la mer, à la campagne, à la montagne et en ville) ainsi qu'en Espagne et en Italie, à tarif réduit grâce à une aide financière de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances. Ce gramme vise à rompre l'isolement des personnes âgées, tout en favorisant le repos des aidants (ANCV). Cette année, le catalogue recense plus de 206 destinations.

En effet, depuis 2007, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, établissement public sous la double tutelle du Ministre en charge de l'économie et des finances et du Ministère du Tourisme, met en œuvre le programme Seniors en Vacances.

Depuis cette date, ce sont plus de 500 000 séniors qui ont bénéficié de ce programme.

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse est partenaire de l'ANCV depuis mai 2011. Dans le cadre de sa politique d'action sociale et sa volonté affirmée de travailler sur le lien social et la rupture de l'isolement, la CNAV a inscrit le programme Séniors en Vacances dans sa politique de prévention destinée à préserver l'autonomie des Retraités. Pour l'élargir au plus grand nombre, il bénéficie d'une dotation de cinq millions d'euros de l'Etat pour la période 2017-2019. En 2018, 76 600 Séniors ont profité de l'offre, dont près de la moitié avait plus de 75 ans.

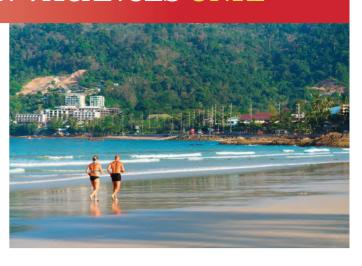
Afin d'encourager le départ en vacances des seniors les plus fragiles, notamment ceux aux revenus les plus modestes, l'ANCV, propose une aide financière sous conditions de critères économiques.

Outre le répit et le repos apportés par les vacances, les objectifs de ce programme contribuent aux politiques de prévention envers les seniors.

- favoriser le départ en vacances d'une population qui en est exclue à plus de 45 %.
- rompre l'isolement et le quotidien des personnes âgées, créer du lien social.
- remobiliser la personne âgée autour de son projet de vie.
- agir sur son état de santé, son bien être, son capital santé, favoriser le "bien vieillir".
- encourager le répit des aidants.
  renforcer les liens intergénérationnels.

Concrètement, tout résident français âgé de plus de 60 ans, à la retraite et non imposable, peut bénéficier d'une aide financière pour partir en vacances dans des établissements partenaires. Cette aide n'est accordée qu'une seule fois par an, mais peut être étendue aux aidants familiaux pour une personne en situation de handicap ou aux petits-enfants de moins de 18 ans, à condition qu'ils partagent la même chambre.

Le conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle (marié ou pacsé) quel que soit son âge, bénéficie des mêmes conditions que le senior éligible au programme.



- personnes en situation de handicap des 55 ans et justificatif d'une carte d'invalidité ou d'une allocation de compensation de leur handicap. Les offres, d'une durée de 5 ou 8 jours, comprennent un hébergement en chambre double, la pension complète, une excursion, des animations et les transferts aller-retour depuis la gare la plus proche du lieu de séjour. Seules restrictions : aucun séjour en juillet-août et le trajet de son domicile jusqu'à la gare d'arrivée n'est pris en charge, ni taxe de séjour.

Pour en bénéficier, les seniors doivent s'inscrire au programme auprès de l'ANVC, et recevront ensuite un numéro de dossier à communiquer à l'organisme de tourisme lors de la réservation. L'aide financière est versée directement à l'organisme, auquel le vacancier doit présenter un bon d'échange envoyé par l'ANCV.

Les Retraités imposables, qui ne peuvent pas percevoir l'aide financière, peuvent tout de même s'inscrire au dispositif pour partir avec des tarifs négociés. Le séjour de 8 jours et 7 nuits à Cabourg, hors aide, revient alors à 397 € par personne. Il faut que le village de vacances soit situé à moins de 15 kilomètres d'un cabinet médical et puisse accueillir les personnes à mobilité réduite.

Michel GABET Administrateur National

# LES LOISIRS DE L'UNRP

Les loisirs s'amplifient pour : nos adhérents, leurs familles et leurs amis

Pour toute information et réservation : Contacter : 01.53.35.87.40

BATEAUX PARISIENS : - Promenade commentée sur la Seine 1h30 Tarif

**6,80** € au lieu de **15,00** € Billets à disposition au Bureau 42/52 rue de l'Aqueduc 75010 PARIS- Promenade sur la Seine + déjeuner 2h00 : 52 € au lieu de 59,00 €

- Accès 1er étage + Déjeuner restaurant 1er étage Tour Eiffel : Tarif groupe de 10 personnes : 60.20 € Pour ces deux prestations

contacter par mail: reservation.58te@restaurants-toureiffel.com



# **ZOO PARC BEAUVAL**

Tarif adulte : 29 € Tarif enfant : 23 €



### PARC THOIRY

tarif unique : 25 € sans validité



Billet 1 jour 2 parcs 1 visite à effectuer 62 € Tarif Adulte/Enfant toute l'année adulte : 82 € au lieu de 104 € et enfant : 77 € au lieu de 87 €

53 € du 06.01.2020 aun01.04.2020 Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans



### **VACANCES POUR TOUS:**

- 10% code partenaire: UNRP751 www.vacances-pour-tous.org - 01.43.58.95.77



### LE FUTUROSCOPE :

www.futuroscope.com - code accès UNRP : 1601333 -

entrée adulte : 37 € au lieu de 50 € / - 19 % toute l'année - enfant 34 € au lieu de 40 €.



### PROMOVACANCES:

Jusqu'à -11 % www.promovacances-ce.com Code UNRP: M0239



**GOELIA**: résidence et club vacances -10 % de réduction toute l'année voire plus. www.goelia.com. Code accès identifiant : UNRP mot de passe : 75010



NEMEA: résidence vacances - 12 % toute l'année. ww.nemea.com.

code partenaire : UNRPIDF



VTF: séjours et résidence vacances, club enfant de 3 mois à 17 ans - 5 à 17 % selon les périodes et destinations- frais d'adhésion offert n°indigo 0 825 813 123 (0,15

www.vtf-vacances.com, espace collectivité et ce code partenaire : 486 089



### **VACANCES PASSION:**

www.vacances-passion.org code partenaire CE : UNRP751

- 5 % colonies de vacances, - 5 % séjours linguistiques, - 10 % les villages vacances tél.: 01.43.58.95.77



### TUI

https://www.tui-unrp.fr - login : UNRP - mot de passe : voyages



LE GRAIN D'FOLIE : Un moment privilégié dans un univers magique,

comique et sensuel ! Incontournable à Bordeaux- Tarif UNRP : menu gourmand : 54 € au lieu de <del>58 €</del> Menu gastronomique : **64** € au lieu de <del>69</del> € Parc d'activités du Mirail –33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX - Tél.: 05.57.54.13.00 - Fax: 05.57.54.13.01-

e-mail: contact@legraindefolie.com - Site web : www.legraindefolie.com

Cabaret

Cabaret «Le Paradis Latin» : offre Dîner spectacle 80 €

au lieu de  $160 \in$ . offre déjeuner spectacle  $80 \in$  au lieu de  $120 \in$ . réservation auprès de : isabelle.lauga@paradislatin.com 01.43.25.28.28



### PUY DU FOU

1 jour : adultes : **34** € - enfants : **24.80** € 2 jours : adultes : **51,70** € -enfants : **41,40** € 3 jours : adultes : **62,55** € - enfants : **46** € (enfants de 5 ans à 13 ans )



### PARC ASTERIX

tarif unique : 41 € au lieu de 51 € ouvert du 04.04.2020 au 03.01.2021



# FRANCE MINIATURE

tarif unique : 15 € au lieu de 22 €



### **MUSÉE GREVIN:**

Tarif unique : 15,50 € au liau de 24,50 €



### PASSEPORT MONUMENTS

**30** € / 4 entrées



FRAM: 0892 232 856

ou www.fram-ce.fr Code UNRP : 58227 - 9 % ou -7 % sur les promotions



### AZURÉVA :

-12 % - code : UB



### **OLLANDINI VOYAGES:**

Spécialiste Corse/Sardaigne Offre - 10 % aux adhérents de l'UNRP Code client UNRP : 930217 Réservation : 0.826.10.55.65 Par mail: incoming@ollandini.fr Internet www.corsica-avantages.com

(Connexion avec le code client, mot de passe identique)



### Thalasso.com

vous proposent des packages qui varient entre **56** € à **984** € au lieu de **1440** € (voir site : www.thalasso.com.)

toute commande est à réserver auprès du secrétariat UNRP



# TOUS CES LOISIRS sont des

tarifs spéciaux UNRP (sous réserve d'augmentation en cours d'année). Pour les réservations et commandes des prestations ci-dessous contacter directement le secrétariat UNRP à Paris 42/52 rue de l'Aqueduc 75010 PARIS 01.53.35.87.40. :La promenade en bâteaux parisiens, Zoo Parc Beauval, Parc Thoiry, le Futuroscope, Disney, Musée Grévin, Parc Astérix ... les billets sont à commander à UNRP.

Pour certaines billetteries, il faut commander au moins 1 mois à l'avance. Pour les autres : soit vous vous connectez sur leur site et faites directement votre réservation avec les codes que nous vous avons communiqués, soit vous les contactez par téléphone, et indiquez le numéro de votre carte d'adhérent ou de bienfaiteur.

# **SECTION OCCITANE**



'est dans le magnifique décor de la Manade du Domaine de Fangouse à LATTES 34, que la section Occitanie de l'UNRP a tenu son assemblée générale le 26 septembre dernier.

Le président, Gérard AUROUZE, a remercié la cinquantaine d'adhérents, excusé le plus grand nombre du fait de la distance, des aléas de santé et d'autres obligations.

Patrick FLEURY du Bureau National et Claude LASSALVY, de l'UNSA Retraités avaient fait le déplacement. Le rapport moral du président a porté sur la nécessité de poursuivre le recrutement et a signalé que Philippe RAYNAUD jeune retraité avait été élu en 2018 comme secrétaire adjoint et qu'il espérait que d'autres suivraient afin de pourvoir aux différentes relèves au bureau !!!

Patrick FLEURY, dans son exposé, a précisé que tous les recours intentés étaient voués à l'échec d'autant que le Conseil d'Etat s'appuyait sur les décisions négatives de tribunaux administratifs.

Claude LASSALVY a préconisé la nécessité de demeurer groupés au sein d'organisations telles l'UNSA Retraités, déplorant qu'aucune réponse ne fût donnée aux différents courriers adressés aux autorités concernées!

L'échange avec les participants a démontré que le pouvoir d'achat était «attaqué» et qu'il ne s'agissait pas d'un simple «ressenti»! Tous rappellent, qu'après une vie active au service de la République, ils sont engagés dans diverses actions de bénévolat tout en assurant les aides



aux enfants, petits-enfants, voire parents très âgés !!!

Nous avons, assisté au travail de gardians, qui, sur de magnifiques chevaux de Camargue, ont fait montre de dextérité dans la conduite d'impressionnants taureaux.

La suite a démontré que les anciens savaient apprécier la bonne chère et faire honneur aux nombreux amuse-bouches, qui, bien que très conséquents, n'ont pas pu résister aux appétits (adieu maux divers !!!) et le retour, en salle, n'a pu que confirmer cette ambiance chaleureuse. Tous se sont séparés, à regret promettant toutefois d'être présents lors des futures assemblées.

Henri SABATIER

# **SECTION MOSELLE**



udience auprès de Monsieur Philippe TIRELOQUE Inspecteur Général, Directeur Départemental de la Sécurité Publique Coordonateur Zonal Grand Est.

Faisant suite à la demande faite par Marc MLYNEK président de la section Moselle, Monsieur TIRELOQUE a reçu le mercredi 17 juillet 2019 une délégation de L'UNRP GRAND EST composée de Pierre FELIX et Patrick RATEAU Administrateurs Nationaux 6<sup>ème</sup> Région, Marc MLYNEK Jean-Marc FEIEREISEN et Alain COLIN de la Section Moselle ainsi que Jean-François SIMETTE président des Sections Meurthe et Moselle et Vosges.

Si les relations entre le gouvernement, les élus et les retraités ne sont pas un long fleuve tranquille, la tradition, dans la "grande Maison", (Police) voulait que les anciens aient leurs places, avec un juste respect de leur action passée et une vraie considération pour leur expérience. Cette place, ces dernières années, commençait à disparaitre dans beaucoup de services, peut-être par manque de moyens, par déconsidération de certains qui pensent vraiment que l'humain peut céder le pas au seul progrès numérique!

Monsieur TIRELOQUE, par sa disponibilité et son écoute, nous a assurés de son soutien et de sa considération à l'égard des "vétérans" de la Police. Il a donné des réponses concrètes à nos questions, selon ses possibilités. Nous l'avons remercié chaleureusement et lui souhaitons un bon séjour dans notre Grand Est.

Marc Mlynek Président Section Moselle

# **SECTION AUDOMAROIS**



près avoir déposé une gerbe à la stèle de la CRS 16, les membres du bureau de l'Union Nationale des Retraités de la Police (UNRP) «Section Audomaroise», et les Adhérents, se sont réunis en Assemblée Générale le jeudi 7 mars 2019 à 14h30, dans les locaux de cette unité.

Le président Jean-Claude DAR-COURT a accueilli les adhérents et les invités, il a demandé une minute de silence en mémoire des veuves, collègues et amis décédés l'année dernière, en ayant une pensée pour les malades, leurs souhaitant un prompt rétablissement. Il a remercié le Commandant PERNEZ de la CRS 16 pour la mise à disposition des locaux et l'accueil du personnel. Il a remercié également pour sa présence Monsieur Marcel OUVRY administra-



teur national, représentant le bureau national, il a excusé l'absence de monsieur Bertrand PETIT Maire de St Martin lez Tatinghem, vice-président du Conseil Départemental, retenu au Département et de Mme Chantal CARRE de la MGP, ayant d'autres engagements, il a déploré l'absence des autres invités. Il a également remercié les donateurs, ainsi que les membres du Bureau pour leur aide.

Le président a présenté son activité au cours de l'année écoulée, il a égrené les actions gouvernementales causant les pertes du pouvoir d'achat des retraités et a demandé au Bureau National de continuer sur le chemin revendicatif. Il a donné la parole au trésorier Michel HEUMEL qui a présenté le bilan financier.

L'assistance a écouté le représentant

national Marcel OUVRY, exposant entre autres, les inquiétudes sur la réforme des retraites ayant trait aux pensions de réversion, au pouvoir d'achat des retraités, aux orientations et aux actions du Bureau National.

Vint ensuite la série des questions réponses.

L'appel à candidature pour le renouvellement du bureau n'a fourni qu'un seul candidat. Elu, Monsieur Michel HOUZEAU, remercié par le président, a été nommé vice-président. Les autres membres sont reconduits à leurs mêmes fonctions antérieures, a savoir :

JC. DARCOURT : Président
M. HOUZEAUX : Vice Président
Y. CAHAGNE : Secrétaire
M. HEUMEL : Trésorier
B. ALLOUCHERY : Secrétaire Adi

B. ALLOUCHERY : Secrétaire Adj. A. DELTOUR : Trésorier Adj.

Avant de se quitter, tous se sont retrouvés autour d'un buffet et ont pu prendre le verre de l'amitié, en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Contact Administratif: UNRP - 11 rue des hortensias - 62380 Quercamps - 06 84 86 42 03.

Le Secrétaire

# **SECTION CHARENTE**



e 28 avril 2019 notre association a organisé sa 35ème assemblée générale dans la salle des fêtes de PUYREAUX. En présence du vice-président national M. Patrick FLEURY, du président de la section Deux-Sèvres, de la Dordogne, du représentant de l'UNPRG, le bureau départemental et une cinquantaine d'adhérents et sympathisants ont participé pendant deux heures trente aux travaux.

Les débats ont porté sur le devenir

de notre association, de nos retraites, des mesures prises par le gouvernement pour la fin de vie des anciens et sur l'actualité en général (manifestations des gilets jaunes). La Charente-Maritime et la Vienne étaient excusées.

Après l'allocution de bienvenue du président Jean-

Jacques ROUSSEAU, il a été observé une minute de silence en mémoire des adhérents, des collègues actifs et des forces de l'ordre décédés au cours de l'année écoulée, le président a exposé son rapport moral.

Le rapport d'activité présenté par la secrétaire, Mme ROUSSEAU, démontre une activité soutenue en 2018. Dépenses, recettes : les comptes présentés par le trésorier JeanPierre MANOIR font apparaître une gestion saine approuvée par nos deux vérificateurs aux comptes. L'ensemble des rapports a été adopté à l'unanimité. Le montant de la cotisation 2020 restera inchangé.

Le vice-président Patrick FLEURY a fait le point sur la situation politique, sur le plan économique, sur la remise en cause du pacte social, sur la protection sociale, sur la réforme des retraites en cours, et pour finir il a évoqué son pessimisme quant aux résultats des différents recours administratifs intentés.

Le verre de l'amitié suivi d'un repas convivial a rassemblé 87 personnes, une magnifique tombola a terminé cette belle journée. Nous en profitons à nouveau pour remercier nos nombreux et généreux donateurs.

Le Bureau

# LA CROIX DE LORRAINE

près vous avoir présenté dans un bulletin précédent la bataille de NANCY de 1477, abordons l'origine de la «*CROIX DE LORRAINE*»

Nous savons que le duc de Lorraine, René II, a eu la bonne idée, pour éviter les erreurs de cible dans les combats où des alliés se tuaient entre eux, de demander à ses cavaliers et à ses piétons (fantassins parfois nommés «piétaille» : soldats comptant peu) de porter une croix comme celle des orthodoxes afin de les reconnaître.

Pourquoi cette croix à double barres horizontales ? Parce qu'elle se trouve sur le blason de son grandpère René d'Anjou dit le Bon qui fût roi de Hongrie. Ce pays possède sur son blason la croix orthodoxe à double traverse qu'il a donc gardée en souvenir de sa lignée.

Les Bourguignons avaient en 1477 pour signe de reconnaissance une croix de Saint-André, leur Saint-patron (cette croix est présente sur le blason de la famille du Téméraire). Ces deux croix figureront dans les deux camps acharnés au combat à la bataille de NANCY et se retrouvent sur les représentations de la bataille.

Après l'appel du 18 juin1940 à Londres du général DE GAULLE, l'un des premiers soldats à l'avoir rejoint est l'amiral MUSELIER. La France Libre manque cruellement d'un symbole parlant face à celui de l'ennemi avec sa croix gammée. La croix gammée a aussi une histoire...les croix de toutes sortes sont des symboles par excellence.

L'amiral va alors penser à une croix de Lorraine bien typique, qui symbolise l'Alsace-Lorraine, enjeu central des conflits entre la France et l'Allemagne depuis 1870. Et puis, la Lorraine, c'est aussi Jeanne d'Arc, la pucelle qui a lutté contre l'envahisseur anglais. La France Libre ayant son siège à Londres, cet aspect a été poliment oublié... mais pas en France.

Le chardon fût aussi un symbole associé à cette croix, la devise de NANCY capitale de la Lorraine est "Non inultus premor" "Ne me touche pas je pique" devenu en patois lorrain : «Ne toquès mi, je poins!»



Bref, en langage ordinaire : «faut pas venir me chercher, on me trouve !».

De nombreux régiments reprendront sur leur insigne la croix de Lorraine pour signifier leur participation active à la Libération de la France, mais aussi le chardon symbolisant l'attaque «piquante» après une agression...

Le roi Louis XI choisit une devise quasi identique et Louis XII un porc-épic comme symbole. Ce dernier orne les façades de plusieurs châteaux dont celui de Fontainebleau.

Puis, la croix de Lorraine prendra un sens politique pour représenter le mouvement créé par le général DE GAULLE dès 1945, en récupérant le prestige attaché à son passé glorieux.

Actuellement, l'Elysée a ajouté au-dessus de l'insigne représentant la République française, une discrète croix de Lorraine.

On attribue au général DE GAULLE cette sentence : «Tout le monde aura été gaulliste, ou le de-viendra...».

**Dominique BAGUET** 



# 75 BOUGIES

# POUR LES COMPAGNIES RÉPUBLICAINES DE SÉCURIGÉ

Après une année très difficile pour ces formations, il est normal de faire un peu d'histoire.

# De la création à l'évolution des CRS

En démocratie, la sécurité des citoyens et le maintien de l'ordre public sont assurés par l'État. En France, l'état dispose de la force publique, conformément à l'article 12 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789:

«La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique. Cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée».

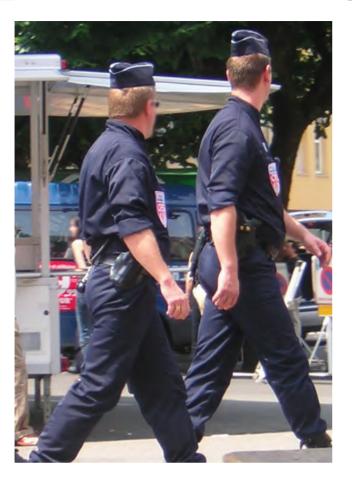
De 1800 à 1920, en cas d'agitation sociale, les autorités civiles font appel à l'armée pour rétablir l'ordre public. Ces troupes, for-mées au combat militaire, appliquent des techniques de répression très violentes in-adaptées à la société civile. Il faut attendre 1921 pour voir apparaître la première unité spécialisée dans le maintien de l'ordre : la Garde Républicaine Mobile, mais cette unité ne couvrant pas en besoin le maintien de l'ordre public, les compagnies de réserve des gardiens de la paix sont créées en 1935. Rapidement les limites et l'efficacité de ces formations apparaissent, pour endiguer les soulèvements sociaux. En juin 1940, l'armistice impose une réduction des effectifs de l'ar-mée. Le régime de VICHY réorganise les services de police et crée en 1941, les groupes mobiles de réserve, première force civile de maintien de l'ordre organisée sur des principes militaires. Directement ratta-chés au service régional de la sécurité publique, les G.M.R. relèvent de l'autorité du Préfet de Région. En 1944 on compte 58 GMR, chaque groupe comprenant un com-mandant, quatre officiers, deux cent douze gradés et gardiens contingentés en une bri-gade hors rang et quatre pelotons. Le 7 dé-cembre 1944, le gouvernement provisoire de la République Française dissout les G.M.R.

### La création des CRS

Issues des G.M.R, les Compagnies Répu-blicaines de Sécurité voient le jour par un décret du 8 Décembre 1944. Confirmé le 7 mars 1945 par une ordonnance signée de la main du général DE GAULLE, alors chef du gouvernement provisoire, ce décret stipule : «il est créé dans l'ensemble du terri-toire, des forces mobiles de police appelées Compagnies Républicaines de Sécurité. Ces forces sont groupées dans chaque région sous l'autorité d'un commandant régio-nal placé sous l'ordre du secrétaire général pour la police de la région». Le 31 janvier 1945, 20 commandements régionaux et 70 compagnies sont créés, rassemblant au total 15 520 hommes et 70 médecins auxiliaires. Monsieur Adrien TEXIER Ministre de l'Inté-rieur du 10 septembre 1944 au 26 janvier 1946 sera, à la demande du Général DE GAULLE, l'artisan de la création des Compagnies Républicaines de sécurité.

Utilisées dans le cadre régional, les CRS permettent aux préfets de disposer de moyens d'action rapides et efficaces pour maintenir ou rétablir l'ordre, dans ce contexte de la fin de la seconde guerre mondiale. Certaines Compagnies Républi-caines de Sécurité se battront contre l'en-nemi à ROYAN, SAINT-NA-ZAIRE, LA ROCHELLE, STRASBOURG. Elles partici-peront à l'assistance aux populations sinistrées, à la prévention des pillages, à la lutte contre le marché noir, à la garde des pri-sonniers allemands, à la surveillance des centres d'internement des miliciens et des collaborateurs, à la surveillance des dépôts militaires et à la protection des convois de ravitaillement...

# CRS (suite) UNRP



### L'évolution des CRS

Devant l'ampleur et l'extrême violence des grèves insurrectionnelles de 1947-1948 dans les bassins miniers du Nord-Pas de Calais, de Lorraine, de la Loire, des Cévennes, des usines Renault à Billancourt, au dépôt de la SNCF à Villeneuve-Saint-Georges, les besoins en effectifs pour maintenir l'ordre public imposent au gouvernement de donner aux Compagnies Républicaines de Sécurité un champ d'ac-tion plus vaste que la région initiale d'im-plantation. Un décret du 28 mars 1948 réduit leur effectif à 210 fonctionnaires par unité, et deviennent et resteront une ré-serve générale de police à vocation natio-nale placées sous l'autorité directe du ministre de l'Intérieur. La vocation de réserve générale des C.R.S. implique donc que soit satisfaite une double exigence de disponibilité et de mobilité. Aussi toute l'organisation est-elle fondée sur ces deux principes ; elle se traduit par la capacité d'être rassemblée, équipée et mise en mouvement à tout instant dans les délais les plus brefs et pour les destinations les plus variées, d'où la nécessaire autonomie d'organisation et l'autosuffisance de la compagnie. Dans la pratique et à tout moment, tout commandant d'unité doit être capable dans un délai de quelques heures de faire partir les 3/5 de son effectif à destination de tout point du territoire national, y compris les départements et les territoires d'outremer pour une durée indéterminée allant de quelques heures à plusieurs semaines. Ces nouvelles dispositions vont permettre aux unités de diversifier leurs missions de protection des personnes et des biens, des frontières, des voies de communication, des institutions républicaines.

# LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIERE

Par circulaire du 25 novembre 1950, les BRI-GADES ROUTIERES MOTOCYCLISTES (B.R.M.) sont placées sous l'au-torité des commandants de groupement des C.R.S.

En 1953, par circulaire ministérielle en date du 9 mars, ces Brigades Routières Motocyclistes sont intégrées dans les compagnies républicaines de sécurité dont elles deviennent des éléments organiques appelés :

### **«PELOTONS MOTOCYCLISTES».**

Dès 1950 un détachement de CRS sera affecté dans les départements de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique. Le 23 avril 1952 trois Compagnies Républicaines de Sécurité s'envoleront pour l'Algérie afin de protéger les populations. Par roulement les compagnies assureront des missions de maintien de l'ordre pendant toute la durée des événements en Algérie.

Par décret du 15 octobre 1952, les Compagnies Républicaines de Sécurité reçoivent leur drapeau. Il sera confié à tour de rôle à chaque groupement de CRS qui en assure la garde pendant un an.

En 1955, la création du centre national d'entraînement à l'alpinisme et au ski à Grenoble permettra la formation et la mise en œuvre progressive des premières sections de secours en montagne dans les Alpes et dans les Pyrénées. Également dès la fin des années 50 la mise en œuvre des maîtres nageurs sauveteurs de CRS en période estivale se fera sur le littoral Breton et progressivement sur l'ensemble de notre façade maritime ainsi que les centres de loisirs et de jeunesse en liaison avec l'Éducation Nationale.

De 1963 à 1968, notre pays connaît une pé-riode de paix sociale relative. C'est une période d'approfondissement et d'enrichissement des missions assurées par les Compagnies Républicaines de Sécurité. Les événements de mai 1968 impo-sent pour la première fois l'intervention des CRS à PARIS. Le 10 mai l'ensemble du quartier latin s'en-

# **UNRP** CRS (suite)

flamme, l'agitation se pour-suit aggravée par la grève générale. Le 30 mai après le discours radio-diffusé du général De Gaulle une gigantesque manifesta-tion de soutien sur les Champs Élysées sonne le glas de la révolution de mai à Paris. A Paris et en province les C.R.S. déplorent 656 blessés dans leurs rangs dont 114 ont dû être hospitalisés. Un commissaire de police a été tué, à Lyon, renversé par un camion. Aucun mort en relation directe avec les événements n'est recensé parmi les manifes-tants. Ce fait contribue à asseoir la réputation de maintien de l'ordre «à la Française» auprès des états étrangers. La technicité et le professionnalisme des C.R.S. sont internatio-nalement reconnus depuis cette date.

Depuis 1968 afin de permettre une meilleure identification des C.R.S., leurs casques de protection porteront deux bandes jaunes et leurs véhicules leurs écussons et leurs numéros de zone et de compagnie. Malgré ces signes distinctifs, la confusion dans la presse et le public entre les différentes forces participant actuellement à la sécurité, n'est pas exclue. C'est depuis également cette période que le slogan CRS-SS est dispensé par les manifestants dans certaines circonstances.

Ainsi après 1968, il est permit de penser que cette jeune institution a démontré toute son utilité et son savoir-faire. Les Compagnies Républicaines de sécurité participe-ront à tous les grands événements de notre société. Les révoltes dans les prisons, les grands rassemblements pour la défense des écoles privées, les manifestations es-tudiantines, sportives, culturelles, les évé-nements en Nouvelle-Calédonie de 1984 à 1994, les problèmes sur les sites nucléaires, dans la métallurgie, les ban-lieues... Toujours novatrices elles mettront en place des pistes de formation d'éducation routière, le secours routier français sur les au-toroutes, les brigades de mineurs pour la protection des jeunes, la prévention plaisance avec initiation aux règles de navigation et de dé-monstration de sauvetage en mer et même la participation au premier tour de France à la voile en 1978. Les C.R.S. accueilleront les auditeurs étrangers, des hauts fonctionnaires civils, des cheret journalistes soucieux cheurs, écrivains d'apprendre et de découvrir leur spécificité.

Corps de formation par excellence, des milliers de policiers en tenue transiteront dans les compagnies pendant quelques années avant de rejoindre une nouvelle affectation en Police Urbaine, dans la Police de l'Air et des Frontières, dans la coopération technique à l'étranger. Les C.R.S. formeront également dans le cadre du service national «sans par-

ticipation aux actions de maintien de l'ordre» les jeunes recrues. Il est bon de préciser qu'après la libération, lorsque le service mili-taire fut rétabli, les C.R.S. avaient assumé cette mission. De nos jours avec les plans Vigipirate les militaires participent toujours avec les C.R.S. à la sécurisation des lieux recevantbdu public.

La mobilité des 15 000 policiers des 61 Com-pagnies Républicaines de sécurité, désor-mais toutes implantées en métropole n'est pas un vain mot. Chaque unité quitte en moyenne 200 à 250 jours son casernement pour assumer ses missions sur la totalité du territoire français par les voies terrestres, aé-riennes et maritimes.

Au cours du mois de décembre et chaque année depuis leur création, chaque Com-pagnie Républicaine de Sécurité commé-more la naissance du corps. Ainsi au cours d'une prise d'armes en présence de leur hiérarchie, des autorités civiles, militaires, judiciaires et de leurs aînés s'inclinent respectueusement face au drapeau tricolore devant leurs morts en service commandé au cours des soixante dix années. Leur devise «SERVIR» résume à elle seule toute l'éthique de corps original créé par le général De Gaulle le 8 Décembre 1944. Pour les soixante dixième anniversaire l'an passé, la totalité du corps était représenté au château de Versailles. Monsieur Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur a rendu un vibrant hommage aux compagnies républicaines de sécurité mises à sa disposition directe et en permanence pour maintenir les intérêts supérieurs de l'État et la protection des personnes et des biens.

Avec les sources

Du Commandant, Emile BOUTILLIER

# HOMMAGE ET SOUVENIR

ors de mon séjour, avec mon épouse, à NEW-YORK le 10 septembre 2019, nos pas nous menèrent vers l'emplacement des TWIN TOWERS détruites lors de l'attentat du 11 septembre 2001. Voici en quelques lignes notre ressenti.

Nous approchons du Mémorial du 9/11. L'espace, anciennement occupé par les deux tours, fait place à deux grandes fosses carrées qui représentent la base des deux tours.

De l'eau tombe en cascade de chacun des côtés, s'étale sur le fond puis tombe encore dans une autre fosse plus petite. Comme si chaque filet d'eau qui chute, au début, représenterait une personne disparue, pour rejoindre des centaines d'autres pour finir ensemble dans les profondeurs de la terre.

Mais le choix de l'eau est un symbole fort qui représente la vie, et par son flot continu, nous enseigne que cette vie doit continuer sans oublier ce passélà.

Tout autour de ces deux grandes fosses, les rebords supportent les inscriptions des noms des presque 3 000 personnes disparues ce 11 septembre.

Nous décidons d'observer une minute de silence en hommage aux victimes et particulièrement aux PO-

LICIERS et POMPIERS. Cela fut fait pour représenter nos amis de l'UNRP.

Le lendemain jour du 11 septembre, nous nous réveillons et savons que cette journée sera forte en souvenirs et en émotions pour les Newyorkais en particulier et les Américains en général. Pendant que nous nous préparons, un son de cornemuse monte jusqu'à nos oreilles. Puis une deuxième cornemuse l'a rejoint ainsi qu'une grosse caisse. Nous savons d'où vient cette musique. Elle vient d'une caserne de pompiers très proche de l'hôtel sur la 8ème Avenue, qui est perpendiculaire. Puis la musique s'arrête le temps de la minute de silence qui correspond à l'heure à laquelle le premier avion s'est jeté sur la première tour. Nous ressentons que la vie cesse dans la ville durant cet instant. Puis, la musique reprend, toujours aussi prenante. Par la suite, plusieurs interruptions nous laissent penser que les pompiers devaient égrener le nom leurs camarades disparus.

Ce fut fort, émotivement, lorsqu'on pense aux victimes, aux pompiers et aux policiers.

J'ai pensé à tous les Policiers qui œuvrent toujours et en tous lieux pour le bien-être de chacun.

Amicalement

**Jacques KERN** 



# **UNRP UNSA-POLICE**



# RETRAITES DES POLICIERS la fin du Statut ?!

Le président de la république Emmanuel MACRON et le gouvernement ont décidé de réformer une nouvelle fois le régime des retraites. Après les réformes de 2003 et 2010 une nouvelle loi devrait être promulguée en 2020... Si des négociations se sont ouvertes depuis maintenant plusieurs mois, la stratégie décidée par le gouvernement ne peut mener qu'à la confrontation...

Une délégation de l'UNSA Police a rencontré, depuis le mois de juillet 2019, à 3 reprises le Haut-Commissaire aux retraites M. DELEVOYE et ses collaborateurs...

La volonté est de mettre en place un régime universel de retraite à points...

- Ce nouveau système toucherait particulièrement la fonction publique puisque la période de référence des 6 derniers mois qui permet aujourd'hui de partir en retraite avec l'indice du dernier échelon de son grade serait automatiquement supprimé...Les points retraite acquis seraient « lissés » sur la totalité de la carrière...cette méthode aurait des conséquences inévitables sur le montant de la retraite des policiers...
- Autre point négatif, le statut spécial acquis durement par nos ainés il y a plusieurs dizaines d'années pourrait lui aussi être remis en cause avec un nouveau calcul des bonifications... Ne serait concerné par le maintien des bonifications au 1/5 que les policiers ayant exercées pendant au moins 27 ans des missions dangereuses et pénibles... Cette gestion individualisée sortirait en cours de carrière près de 5000 policiers du statut... (source Ministère de l'Intérieur) et concernerait tous les policiers travaillant dans les directions centrales, les policiers travaillant sur des fonctions de soutien non engagés sur la voie publique, les formateurs...si ce système était mis en place les policiers ne pourraient raisonnablement se tourner vers ce travail de soutien et de formation qu'en fin de carrière une fois leurs bonifications acquises...
- L'UNSA Police s'élève contre ce traitement... un policier exerce une profession difficile et particulièrement exposée tout au long de sa carrière même quand il n'est pas en service...Sa qualité de policier est permanente avec tous les risques que cela engendre pour lui et ses proches... Il travaille de jour comme de nuit, fins de semaines et jours fériés. Cet engagement est un acte fort d'un contrat que l'administration est en train de bafouer avec cette nouvelle réforme de retraites...
- Si le régime universel des retraites pourrait permettre de garantir une retraite minimum de 85 % du SMIG, ce qui reste insuffisant, la réforme voulue par le gouvernement semble vouloir tirer davantage le niveau du montant des retraites vers le bas ... une fois de plus on oppose fonctionnaire et privé dans un régime universel imposé à des professions dont l'exercice durant toute la carrière est loin d'être universel, tellement il est différent et n'engendre pas les mêmes obligations statutaires...
- En effet les policiers n'ont pas de prise en charge de leur mutuelle santé.
- Pas de comité d'entreprise.
- Les heures supplémentaires sont payées à 12,47 euros pour tous et non indexées aux salaires...
- des obligations statutaires obligent le jeune policier affecté en région parisienne à y rester au moins 8 ans...
- une parité Police Gendarmerie inexistante sur les retraites alors que nous travaillons dans le même Ministère...
   Pour l'UNSA Police la réforme des retraites pour les policiers doit se faire en prenant en compte nos spécificités, à défaut qui acceptera dans l'avenir tous les sacrifices liés à l'exercice de nos métiers...pas grand monde!

Philippe CAPON S.G . de l'UNSA Police



# Le Projet de Loi de Finances de la Sécurité sociale 2020

e PLFSS est chaque automne un temps fort du débat budgétaire national. Il est déterminant pour :

L'évolution des prestations sociales, allocations familiales, aide personnalisée au logement.

L'évolution des minima sociaux : Allocation Adulte Handicapée, Allocation de Solidarité.

L'évolution des dépenses de santé : Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie, moyens alloués à la prévention de la perte d'autonomie. L'évolution des pensions de base du régime général (CNAV) et des pensions des régimes alignés (Fonction Publique d'Etat, Régimes spéciaux, CNRACL...)

L'analyse de ce document est menée régulièrement par l'UNSA, et fait l'objet d'un communiqué.

Organisation transversale de l'UNSA, l'UNSA Retraités se donne pour objectif d'examiner les points du Projet de Loi de Finances 2020 qui concerne prioritairement les retraités :

- · Revalorisation des pensions,
- · Revalorisation de l'ASPA,
- Evolution des dépenses de santé et mesures contre les déserts médicaux,
- Moyens accordés à la prévention de la perte d'autonomie,
- · Aide aux aidants.

# Le budget de la Sécurité sociale en volume (données 2018) :

Le budget de la sécurité sociale s'élève à 117 % du budget de l'État.

Il mobilise 21% du Produit Intérieur Brut (PIB) de la France.

La répartition des dépenses prévues en 2020 pour le régime général et le FSV : Les ressources de la sécurité sociale (Données 2014)

### Un déficit annoncé

En 2018, la Sécurité sociale présentait un budget quasiment à l'équilibre, le seul léger déficit était imputable au Fonds Social Vieillesse.

Selon le dossier de presse du PLFSS 2020, les comptes de la Sécurité Sociale afficheraient un déficit de 5.4 milliards pour 2019 et de 5.1 milliards pour 2020. Principales incriminées, la branche vieillesse (y compris le Fonds Social Vieillesse), pour 4 milliards d'euros, et la branche maladie pour 3 milliards.

Seule la branche «accidents du travail» dégagerait un solde positif.

# Comment en est-on arrivé là ?

Selon le gouvernement et certains analystes, les mesures à l'origine de ce déséquilibre sont la mise en place d'un taux intermédiaire de CSG à 6.6 % depuis le 1er janvier 2019 pour les retraites inférieures à 2 000 € brut ainsi que la ré-indexation des pensions inférieures à 2 000 € brut sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation à compter de janvier 2020 (ce qui n'est que le retour à l'application des règles mises en places par les différentes réformes des retraites depuis 1993.)

# D'autres causes sont pourtant à l'origine de ce déficit de la sécurité sociale :

Depuis la loi du 25 juillet 1994, dite Loi Veil, les gouvernements successifs se sont toujours engagés à compenser à la Sécurité sociale le manque à gagner consécutif aux mesures d'exonération de cotisation qu'ils prenaient pour soutenir l'emploi ou l'économie, compensation qui apparaissait comme une ressource dans les comptes de la Sécurité sociale au titre des contributions de l'Etat..

Ce gouvernement a choisi de rompre avec cette pratique et de ne plus compenser l'exonération de charges sociales des heures supplémentaires ou complémentaires, de même que l'exonération de la prime d'activité, pour l'employeur comme pour le salarié, de toute cotisation ou contribution sociale. D'autres mesures antérieures risquent, progressivement de ne plus être compensées non plus. Cette politique génère pour les comptes de la Sécurité sociale un déficit estimé à 2,7 milliards d'euros, soit la moitié du déficit annoncé pour 2019!

Autre mesure plus discrète, la mise en place du Prélèvement Forfaitaire Unique a incité certains très hauts revenus (les «premiers de cordée») à transformer une partie de leur rémunération salariale en perception de dividendes assujettis à un taux de contribution sociale forfaitaire de 17,2 %. Les contributions et cotisations appliquées aux salaires sont beaucoup plus élevées (de l'ordre de 40 à 45 % dans certains cas). Il en résulte un manque à gagner pour la Sécurité sociale que certains analystes estiment à près de 2 milliards d'euros.

Ces éléments démontrent qu'il est inapproprié de rendre les assurés sociaux responsables de ce déficit, et injuste de leur en faire supporter le coût par des mesures de moindre revalorisation des prestations sociales et des pensions de retraite.

### La position de l'UNSA:

Communiqué de presse du 30 septembre 2019

# L'évolution de l'ONDAM

### L'évolution des pensions :

Pensions supérieures à 2000 euros bruts Après une année de gel des pensions en 2018, pour la deuxième année consécutive, les pensions supérieures à 2 000 euros brut ne progresseront que de 0,3 %. L'inflation attendue devrait être au moins de 1,1 % pour l'année 2019.

Cette mesure inacceptable instaure une rupture durable avec les principes issus des différentes réformes des retraites depuis 1993 qui indexaient l'évolution des

# **UNRP UNSA-RETRAITES**

pensions sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

Elle concerne 4 millions de retraités, soit un retraité sur quatre environ, parmi lesquels nombre de retraités des classes moyennes.

### Pourquoi c'est inacceptable?

Pour ces retraités, le cumul des pertes de pouvoir d'achat pour cause de non revalorisation ou de revalorisation minorée conduit à un recul du niveau de leur pension de 0,8 à 0,9 % pour l'année 2019.

Depuis 2017, leur pension aura progressé de 0,6 % pendant que les prix augmentaient de 4,1 à 4,2 %, soit un recul de leur pouvoir d'achat de 3,5 % à 3,6 %, auquel s'ajoute la majoration de CSG de 1,7 % point non compensée. C'est donc une baisse des pensions de 5,2 % à 5,3 % en euros constants qu'auront subi sur la période ces retraités.

### Pensions inférieures à 2000 euros bruts :

Pour les retraités dont la pension de base est inférieure à 2 000 euros brut, la règle de la revalorisation indexée sur l'évolution de l'indice des prix est rétablie, ce qui limite leur perte de pouvoir d'achat à 2,5 % sur 3 ans, hors majoration de CSG, car certains l'ont subie en 2018.

### Les seuls «gagnants»:

Seuls les bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) sont gagnants avec une majoration de 100 euros en trois ans, supérieure à l'évolution du Salaire Mensuel de Base. Mais ils ne sont que 560 000 à percevoir cette allocation.

Mensuellement, l'ASPA atteindra, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 903,20 euros pour une personne seule et 1 402,22 euros pour un couple, soit *86,7* % *du seuil de pauvreté.* 

### Nos revendications:

- Indexation des pensions sur l'évolution du Salaire Mensuel de Base des actifs,
- Aucune retraite inférieure au SMIC pour une carrière complète.
- Compensation intégrale de la majoration de CSG appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Autonomie et grand âge

La vaste consultation, pilotée par Dominique Libault puis le rapport conséquent qui l'avait suivie, avaient permis de décliner 175 propositions pour faire évoluer la prise en charge des personnes âgées confrontées au risque de la perte d'autonomie. On pouvait légitimement espérer trouver trace d'un certain nombre de ces propositions dans le Projet de loi de Finances de la Sécurité Sociale pour l'année à venir. Mais lorsqu'on regarde l'effort budgétaire consenti pour l'année à venir.

### on mesure son caractère homéopathique :

210 millions d'euros provisionnés pour améliorer la présence de personnel soignant dans les établissements, c'est, au regard des 584 000 personnes vivant en établissement, en moyenne, un effort de 30 euros par mois et par résident. Pas de quoi changer radicalement les taux d'encadrement!

130 millions d'euros pour la rénovation et la transformation des établissements médicaux sociaux, c'est 220 € par résident ! Pas vraiment suffisant pour plus de sécurité, plus de confort, plus d'espace...

Pour les personnels, on notera la généralisation de la prime d'assistant de soins gérontologiques (ASG), à tous les aidessoignants... qui auront suivi une formation spécifique à la prise en charge des personnes âgées. Bien loin de leurs attentes, à vrai dire!

Sur le volet grand âge de ce PLFSS, la Mutualité Française a dénoncé : «*l'absence* de réponse à l'urgence concernant la situation du Grand Âge et, en particulier, de la situation des personnels des services d'aide à domicile et des EHPAD.» Nous partageons pleinement cette analyse!

# Ce que veulent les personnels des Ehpad et des Services d'Aide à la Personne Agée!

La création de 40 000 postes supplémentaires dès 2019 pour une meilleure prise en soin des personnes âgées dans les services d'aide à domicile et les établissements pour atteindre rapidement le ratio de 1 personnel pour 1 résident inscrit comme objectif dans le plan Solidarité Grand Age de 2006!

La position de l'UNSA Retraités :

Le taux d'encadrement, c'est-à-dire le rapport entre le personnel d'encadrement et les personnes accueillies est aujourd'hui légèrement supérieur à 0,6. L'UNSA Retraités demande que ce ratio soit amélioré et tende vers 1 (1 ETP pour1 résident) avec un effort prioritaire pour les personnels "au chevet" (aides-soignants et infirmiers) de 0,6 (0,6 ETP pour 1 résident), ce qui revient à doubler le taux actuel d'encadrement pour ces personnels.

### L'aide aux aidants :

Le PLFSS 2020 prévoit que les aidants, lorsqu'ils s'occupent d'une personne affectée d'une perte d'autonomie relevant d'un GIR 1 à un GIR 3, puissent bénéficier d'un maximum de 3 mois de congés indemnisés de 45 à 52 € par jour, pour l'ensemble de la carrière de l'aidant.

# Soit une aide financière totale et unique de 4 050 euros à 4 680 euros pour la prise en charge de leur proche en perte d'autonomie.

Mieux que rien, mais bien peu pour faire face au besoin de disponibilité, lorsque la perte d'autonomie s'inscrit dans la durée. Cette mesure, nous dit-on pourtant, «matérialise l'engagement fort du Gouvernement en faveur des proches aidants».

# Comptes de la Sécurité sociale et PLFSS : 11 organisations interpellent le Premier ministre.

L'UNSA a signé un courrier commun afin d'interpeller le gouvernement sur le retour au déficit des comptes de la Sécurité sociale et ses conséquences.

Les organisations signataires (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEHAP, FNATH, FNMF, FO, France Assos Santé, FSU, UNAF, UNIOPSS et UNSA) y rappellent que ce sont les choix budgétaires du gouvernement qui font plonger les comptes.

Par conséquent, elles demandent l'application stricte de la loi Veil visant notamment à compenser les exonérations de cotisations sociales.

Elles engagent également le Gouvernement à œuvrer pour garantir des soins de qualité, à répondre à la crise dans les hôpitaux publics ainsi qu'aux fortes attentes de la population en matière de prise en charge du grand âge et de l'autonomie.



# UNION NATIONALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE

CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ



PARIS, le:

Madame, Monsieur

L'Union Nationale des Retraités de la Police créée en 1958 regroupe une majorité d'anciens policiers tous corps et grades confondus.

La situation des veuves de nos collègues disparus, étant le plus souvent préoccupante, notre Association a pour but essentiel d'assurer la défense des intérêts de nos adhérents, venant en aide aux plus démunis.

Anciens serviteurs de la sécurité publique durant toute notre carrière, nous nous sommes efforcés de faire respecter l'ordre républicain en veillant à la protection des personnes et des biens. Cette mission du devoir accompli qu'un certain nombre de nos collègues ont payé au prix fort du sacrifice de leur vie.

Ne bénéficiant d'aucune subvention des Pouvoirs Publics, nous espérons pouvoir compter parmi les membres donateurs de notre caisse de solidarité, en nous retournant ce coupon ci-dessous.

En retour vous recevrez à votre nom, une carte donateur, un autocollant de l'association et le reçu fiscal (CERFA).

Dans cette attente, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments associatifs et remerciements empressés.

AIDER & SECOURIR les anciens policiers ou leurs veuves

Philippe MOUË Président national de l'UNRP

UNION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POLICE

42/52, rue de l'Aqueduc - 75010 PARIS Tél.: 01 53 35 87 40 - Fax: 01 53 35 87 49 - E-mail: contact@unrp.com - Site: www.unrp.com

L'UNRP est soumis à la loi de la protection des données (RGPD) sous loi de L'EU n°2016/679 du 25 Mai 2018.

Veuillez trouver ci-joint un chèque bancaire, CCP ou mandat de......€:

AIDE	Z-NOUS
Δ	AIDER

D	ésiı	reux o	de	partic	per a	vos	activités	sociales	s. ie vous	fais	parvenir	un do	on de	: ¢

UNION NATIONALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE

42/52 rue de l'aqueduc - 75010 PARIS- CCP n°33 720 65D La Source

□ - 80 € membre donateur **□** + 80 € membre bienfaiteur

Précisez le mon	ntant :
-----------------	---------

Avec ce don je paierai **MOINS D'IMPOTS** puisque 66% de ce que je donne en seront déduits dans la limite de

Raison sociale ou Profession - Activité :

Prénom:

Date de Naissance :

Adresse:

NOM:

Code postal:

en règlement, établi à l'ordre de :

Tél.:

E-mail:

Date:

20% **DE MES REVENUS** 

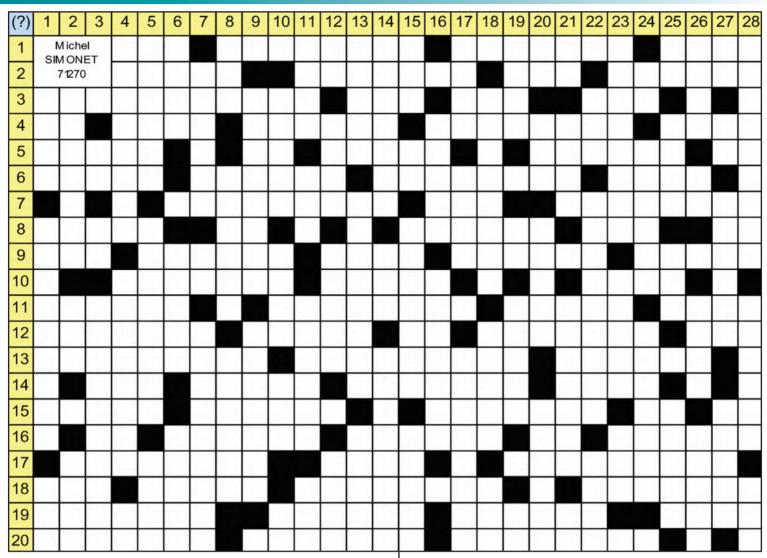
En retour, veuillez me faire parvenir une carte membre donateur ou bienfaiteur et un reçu fiscal (CERFA).





Ville

# **UNRP DETENTE**



### **Horizontalement:**

- 1. Sans autre supplément éclairage d'idées sujet retranché tenter
- 2. Carence d'eau détruit élément de baignade méfiant
- 3. Mélange de n° engin de sport élue pas élevé
- 4. Courant Russe rencontre sportive capteur sur métier malicieux qui n'a pas de préférence
- 5. Empilement vis sanction glousse mi nous
- 6. Vétusté amoureuse épreuve dure flotte
- 7. Voyage sur l'eau force publique un certain front
- 8. Voie d'écolos va avec elle hier nappe note
- 9. Vielle colère gros ? de la came danse espagnole éduqués rosser
- 10. Pistolet italien palmier oiseau ratite
- 11. Femme du voyage amende partie du corps d'un insecte poissons de bocal
- 12. Trompées pourvu de gland pointe de St Brieuc piètre gonflé
- 13. Sœur du consulat un ministère blafards
- 14. Avoir pour lui boites à espoirs femme d'Athènes assaini
- 15. Piège membres animal parfois de chaumes tronc éventré sous sol
- 16. Simple et moderne fruits à petits grains tranquille pour oui installé
- 17. Magique équipé sans rajout
- 18. Cuivre des bois choisies tortillard inhumain
- 19. Décor du chef changent d'orientation pompera entre les « meules »
- 20. Introduisît geste de douceur détente au théâtre.

Grille Dracy n°1: Vous avez tout simplement à remplir toutes les cases blanches.

A vous de jouer et amusez-vous autant que je me suis amusé.

### **Verticalement:**

- 1. Trompé au moins 2 fois dix emploi fixe
- 2. Lanceur de pruneaux photographie en bloc aliment du bétail
- 3. Bougé sous mi rosseras
- 4. Assise sans dossier religion des disciples d' Allah fin du monde
- 5. Multiplié par 3 artiste du bois faire le brame
- 6. Salle de projection ceintures de bois grava sur carte mémoir
- 7. Panneau de signalisation négation sauce relevée (vinaigre échalote)
- 8. Pluriel de leu extrémité courtisé
- 9. Contraceptif très accidentées
- 10. Point d'eau cogné être ainsi se déplace
- 11. Tellement pour citer les dires parfumés mine
- 12. Dedans- arme blanche avarie consistante
- 13. Magazine objectif plutôt copains
- 14. Plante gymnosperme humour ch.l du 19
- 15. Un pluriel caprice rideau défici
- 16. Harnais de monture groupe d'individus
- 17. Trésor national à droite ou à gauche elle peut être libre excessivement gros
- 18. Mâchoire à poignées pourvue il fait de l'huile
- 19. Concret bout de paille caractère d'écriture part pas entière
- 20. Pour cela temps partiel ville d'eau utilisateur
- 21. Roulé sans objet mesures hors tout un dieu
- 22. Epreuve à stress réunion de membres flanc alpin
- 23. Extraordinaire brouiller temps de l'histoire
- 24. Virtuose arriver parmi nous diffuses
- 25. Richesse jeu d'enfant accord vocal enfuit
- 26. Légende parmi mesuré mise au poker
- 27. Pendant que à la mode sont unes à Nîmes calamité
- 28. Draguer le pigeon comprimai poudre à came

# LANGOUSTINES ROYALES RÔTIES À LA POUTARGUE ET RISOTTO AU SAFRAN ET COQUES SAUTÉES AU CURRY

### Pour 8 personnes

# <u>Ingrédients</u>:

- Curry
- Fleur de sel, piment d'Espelette
- 100g de poutargue
- Safran
- Huile d'olive à disposition
- 150g de parmesan râpé
- 250g de beurre frais
- 200g de chorizo belotta
- 8 échalotes

- 2 L de bouillon de poule
- 300g de riz Carnaroli
- 500g de grosses coques
- 20 cl de jus de crustacés
- 2 tomates fraîches
- 1/2 carotte
- ½ poivron rouge
- 24 langoustines royales



### Préparations:

# 1- La langoustine royale

Décortiquer les langoustines à cru et maintenir la queue à l'aide d'un pic à bois. Ne pas trop cuire la langoustine. On accompagne la langoustine d'un jus de langoustine parfumé au safran et au chorizo, une fine julienne de poutargue et fines tranches de chorizo au moment de l'envoi.

### 2 - Le rizotto Carnaroli

Faire suer légèrement l'échalote finement ciselée. Ajouter le riz, bien enrobé de matière grasse, le nacrer. Ajouter le safran et commencer à le cuire en mouillant au bouillon de poule. A terme de la cuisson, le lier d'un peu de parmesan vieux, et de beure frais. Poêler rapidement les coques décortiquées avec une pointe de curry.

### 3 - Finition de dressage

Dans une assiette creuse disposer le rizotto aux coques , les trois langoustines rôties, et le jus au moment de l'envoi la fine julienne poutargue et lamelles de chorizo au centre de l'assiette.

# BON APPETIT

# **SOLUTION Grille N°10**

# (?) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 11 Michael E N C A S W C H A R B O N P P L A S M A L A L A I C P P C P P P C O R D E W A R I A R I A N E W A M I W E I A D W O P E R A A A R I A A R I A N E W A M I W E I A D W O P E R A A A R I A A R I A N E W A M I W E I A D W O P E R A A A R I A A R I A

# Mémoires vives



Les Éditions du Seuil ont publié en septembre, simultanément avec 20 autres éditeurs dans le monde, "Mémoires vives", l'édition française du livre d'Edward J Snowden, Permanent record. L'ouvrage original sera publié par Me-

tropolitan books (Macmillan) aux Etats-Unis le 17 septembre 2019.

En 2013, un jeune homme de 29 ans surprend le monde entier en quittant la communauté du renseignement et en révélant que le gouvernement des États-Unis poursuit le projet secret de collecter toutes nos conversations téléphoniques, nos textos et nos emails. Ils veulent établir un système de surveillance de masse sans précédent, capable de s'infiltrer

dans la vie privée de chaque personne sur la planète.

Il révèle pour la première fois dans ce livre son histoire, comment il a participé à la mise en place de ce système et la crise de conscience qui l'a conduit à la révéler au public.

"Edward J Snowden a décidé à l'âge de 29 ans de sacrifier son avenir personnel pour le bien de son pays, déclare John Sargent, président de Macmillan USA. Il a témoigné ainsi d'un courage immense, et, qu'on le veuille ou non c'est une fabuleuse histoire américaine. Il n'y a aucun doute que le monde est plus sûr et respectueux grâce à ce qu'il a fait. C'est une immense fierté pour Macmillan de publier Permanent record."

Porté par une passion sans faille pour la vérité et une inébranlable sincérité, "Mémoires vives" est un témoignage exceptionnel, appelé à devenir un classique de notre temps.

Un bon livre

# **NECROLOGIE**

# adhérents

Nom	Prénom	Age	Grade	СР	Ville
ALLAIN	ROGER	92	LIEUTENANT	44880	SAUTRON
ANTOINE	ANDRE	75	B/C	54600	VILLERS LES NANCY
AUBERT	LOUIS	74		14240	CAHAGNES
BALLUAIS	GERARD	68	BIER/C	35480	GUIPRY
BAUER	PAUL	96	S/BIER	38790	DIEMOZ
BERHAULT	GUY	71	0/2:2:1	35310	BREAL/BOIS MONTFORT
BIANCHI	MARCEL	93		13180	GIGNAC LA NERTHE
BIZET	GEORGES	72	GDP	05500	ST-LAURENT DU CROS
BONNIN	GUY	80	BIER	29890	KERLOUAN
BOURDEAUX	MICHEL	82	CD	54430	REHON
BUTELLE	FRANCIS	72	S/BIER	91830	LE COUDRAY MONTCEAU
CHEVASSUS	JEAN CLAUDE	75	S/BIER	25660	SAONE
COLIN	JEAN	85	I.D	64340	BOUCAU
CORNU	JEAN	72	S/BIER	35000	RENNES
CUVELLIEZ	JEAN-CLAUDE	75	S/BIER	62420	BILLY MONTIGNY
DAENS	ROLAND	80	S/BIER	62137	COULOGNE
DAMMAN	DANIEL	76	S/BIER	62260	AUCHEL
DEGORNET	JACQUES JEAN-MARIE	81	S/BIER	88390	DARNIEULLES
DELAVOIX	BERNARD	85	O/DILIX	86580	BIARD
DEMIGNE	MARCELIN	78	S/BIER	81160	ARTHES
DERAED	PIERRE	65	MAJOR	59200	TOURCOING
DUCRET	PATRICK	60	CDT	63100	CLERMONT FERRAND
FERRARA	JEAN-PIERRE	82	S/BIER	27300	BERNAY
GARRAUD	ROGER	87	S/BIER	87100	LIMOGES
GAUDRY	JACQUES	86	BIER/C	50700	BRIX
	MARCELLE	93	AA	35131	CHARTRES DE BRETAGNE
GEFFROY GHILLEBAERT	JOEL	93 71	MAJOR	62840	NEUVE CHAPELLE
GORON		94	BIER/C		RENNES
	AUGUSTE			35200	
GUIGNARD	PHILIPPE	75 00	S/BIER	45500	ST-BRISSON SUR LOIRE
HAUTAPLAIN	GERMAIN	86	BIER	10100	ROMILLY SUR SEINE
HAYAM	GASTON	95	BIER	34240	LAMALOU LES BAINS
HELBERT	HENRI	85	S/BIER	83150	BANDOL
HEMERY	LUDOVIC	83	LIEUTENANT	36000	CHATEAUROUX
HORY	DANIEL	79	C/DIED	21310	MIREBEAU SUR BEZE
JACOTIN	JEAN	85	S/BIER	77120	MAUPERTHUIS
JEANNIARD	BERNARD	74	BIER	71600	PARAY LE MONIAL
JEULAND	YVONNE	98	D/0	35136	ST JACQUES DE LA LANDE
JOSSE	PAUL LOUIS	96	B/C	28210	CHAUDON
KELLER	ANDRE	79	B/C	57530	COURCELLES CHAUSSY
LAPORTE	GASTON	77	D/0	83500	LA SEYNE SUR MER
LAVIGNE	ANDRE CHRISTIAN	72	B/C	40380	GAMARDE LES BAINS
LE BARRE	JEAN	80	S/BIER	56000	VANNES
LE ROUX	ANDRE	98	O/DIED	22000	ST BRIEUC
LECHEVALLIER	BERNARD	71	S/BIER	76310	STE ADRESSE
LEYMONIE	ALBERT	88	S/BIER	16800	SOYAUX
LONGEAU	GUY	101	S/BIER	79000	NIORT
MAITRE	YVES	83	D/0	31470	FONSORBES
MANZONI	JACKY	69	B/C	16210	BRIE SOUS CHALAIS
MASSE	SUZANNE	87	AAD	29940	LA FORET FOUESNANT
MASTON	CHRISTIANE THOMA		AAP	35200	RENNES
MERIENNE	GILLES	77	S/BIER	16340	L'ISLE D ESPAGNAC
MICHEL	LEON	105	S/BIER	13005	MARSEILLE
MOISON	ALAIN NORBERT	72	G/PX	32220	LOMBEZ
NEUTE	SERGE	81	O/DIED	37270	ST MARTIN LE BEAU
NIMSGERN	ROBERT	77	S/BIER	57540	PETITE ROSSELLE
ORAIN	ANDRE	94	B/C	35135	CHANTEPIE
PEUBE	ERNEST	92	S/BIER	31170	TOURNEFEUILLE
PICAUD	JEAN-BAPTISTE	98	S/BIER	83400	HYERES
PLAZA	JEAN	85	S/BIER	13012	MARSEILLE
PLIHON	ROGER	82	S/BIER	24120	LA FEUILLADE
POIX	ROBERT	69	S/BIER	35160	MONTFORT SUR MEU
PORQUET	JEAN-BAPTISTE	76	S/BIER	62480	LE PORTEL
PORTE	RENE	99	BIER/C	04700	ENTREVENNES
ROCHE	DIDIER	95		16440	MOUTHIERS SUR BOEME

# **NECROLOGIE**

# adhérents

Nom	Prénom	Age	Grade	СР	Ville
ROGER	JEAN	94	S/BIER	44800	ST HERBLAIN
ROUEZ	ANDRE RAYMOND	76		28500	GARNAY
SARTHOU	FRANCOIS BENOIT	79		40180	NARROSSE
TEILLET	ROLAND	86	S/BIER	42300	MABLY
THIEBAUT	PIERRE	98		51300	VITRY LE FRANCOIS
TURPIN	DOMINIQUE	69	MAJOR	54210	SAINT-NICOLAS DE PORT
VIGOUROUX	DANIEL	80	S/BIER	43370	BAINS
VIGUIE	MICHEL	65	S/BIER	81990	FREJAIROLLES
VILA	JEAN MARIE	70	S/BIER	07000	PRIVAS
VOINOT	ANDRE	96	G/PX	41350	HUISSEAU SUR COSSON
ZINS	FABIEN	65		54300	REHAINVILLER

# veuves

Nom	Prénom	Jeune Fille	Age	СР	Ville
CHOLIN	TANNETJE	RIJK	105	37540	ST CYR SUR LOIRE
DUCHAMP	EMILIENNE	BERNARD	102	68490	BANTZENHEIM
LE BRIS	BERNADETTE	LE ROUX	89	56600	LANESTER
LEFEVRE	DENISE	LESCELLIERRE DUMILLY	96	50100	<b>CHERBOURG EN COTENTIN</b>
REGULIER	FELICIENNE	DEVERGNE	93	44470	THOUARE SUR LOIRE



Nom	Prénom	Jeune Fille	Age	СР	Ville
POSTAIRE	<b>JACQUELINE</b>	LESVESQUE	73	50490	SAINT-LAU
STACHOWIAK	ANNA	BUCZKOWSKA	69	62118	PELVES

# **SECTION LILLE**

L union Nationale des retraités de la Police Nationale de la deuxième Région a perdu un collègue et ami Jean -Claude CUVELLIEZ âgé de 75 ans.

Jean-Claude, tu vas nous manquer mais chacun gardera de toi ton sourire, ta jovialité, surtout ta sincérité envers ceux que tu aimais.

Tu étais un homme de qualité, plein de conviction, très attaché auprès

des causes que tu défendais avec cœur et caractère tout en plaçant les intérêts des collègues en avant.

L'UNRP, L'IPA, ORPHEOPOLIS, les MUTUELLES n'oublieront jamais ton dévouement et tu seras toujours dans nos pensées.

Repose en paix Jean-Claude.

Marcel OUVRY
Trésorier National Adjoint UNRP
Administrateur National
des hauts de France

# UNRP PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

# RECOUVREMENT

# des cotisations annuelles par prélèvement automatique UNRP

Cher (e) collègue,

Adhérent militant de l'UNRP, chacun d'entre nous connaît bien le principe actuel du recouvrement de la cotisation annuelle opéré par la section d'appartenance.

Il appartient désormais à chaque adhérent de s'engager sur cette procédure en adoptant le mode opératoire du prélèvement automatique national, assurant à l'UNRP un développement pérenne reposant sur une efficacité de gestion la meilleure possible et réservant les temps ainsi dégagés aux indispensables actions à mener pour nos revendications sociales.

IRP - Section de .....

Nous comptons donc sur toi, pour compléter l'imprimé cidessous, lui adjoindre un RIB et nous faire parvenir le tout par courrier au siège national, UNRP 42/52 rue de l'Aqueduc 75010 PARIS. Le bureau national informera ta section du choix de ton nouveau mode de règlement.

Nous te remercions d'avoir opté pour ce mode de règlement moderne, efficace pour la section et sécurisant pour l'adhérent évitant, ainsi les oublis ou retards.

Le Président National

Montant de la cotisation de la section pour 2020 : €
(À faire préciser le cas échéant par le président eu le trésorier de vetre section

(À faire préciser, le cas échéant, par le président ou le trésorier de votre section

# MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Titulaire du compt	e à débiter :					and the same of th
☐ Mme ☐ M.						UP
Nom	Prénom					
Adresse						
Code postal	Ville				Pays	FRANCE
Coordonnées banca	aires :					
IBAN						

Créancier: UNRP 42/52 rue de l'Aqueduc 75010 PARIS

Identifiant Créancier SEPA:

FR 10ZZZ435554

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez UNRP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de UNRP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, ou, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement

Fait à	
Le	
Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque	

non autorisé.

# Bulletin N°190



L'union a toujours fait la force, ne restez pas seul, rejoignez notre association en téléphonant au N° 01-53-35-87-40